

# POLITIQUE DE LA VILLE

## *Les racines du mal*

M 03330 - 14 - F: 5,50 € - RD





Par **Jean-Baptiste Leon**,  
rédacteur en chef.

## La politique de la ville est un désastre

**E**n 2015, le ministère de la Ville a engagé 450 millions d'euros pour ses « contrats de ville », ses programmes « Réussite éducative » et « Adultes-relais », ou son opération « Ville, vie, vacances ». Une goutte d'eau rapportés aux 5 milliards accordés au titre du nouveau plan de rénovation urbaine, aux 4,4 milliards de crédits « de droit commun » distribués à travers plusieurs mesures (emplois d'avenir, Garantie Jeunes...), au 1,5 milliard de fonds européens que les collectivités locales consacreront aux banlieues entre 2015 et 2020... La rénovation urbaine des quartiers prioritaires, « *le plus grand chantier de notre Histoire* », dira Jean-Louis Borloo, nous a coûté 48 milliards entre 2005 et 2015. C'est plus de 100 milliards d'euros au total qui ont été dépensés pour la politique de la ville, ces trente dernières années.

*La France des oubliés  
n'est pas celle  
qu'on croit*

Depuis la création du ministère de la Ville en 1990, l'État aligne les mesures « exceptionnelles » et multiplie les plans « marche mal » des banlieues : plan Delebarre (1991), plan Tapie (1992), plan Raoult (1995), plan Bartolone (1998), plan Borloo (2003), plan Amara (2008), plan Ayrault (2013), plan Vallaud-Belkacem (2014)... À chaque fois, ce sont des torrents de subventions (et de bons sentiments !) qui se déversent dans les ZUS (zones urbaines sensibles), via l'État et sa noria d'organismes (Comité interministériel des villes, Agence nationale pour la rénovation urbaine, Commissariat général à l'égalité des

territoires...) pour « réduire les inégalités », imposer la « mixité sociale » et lutter contre tous « les phénomènes d'exclusion et de discrimination ».

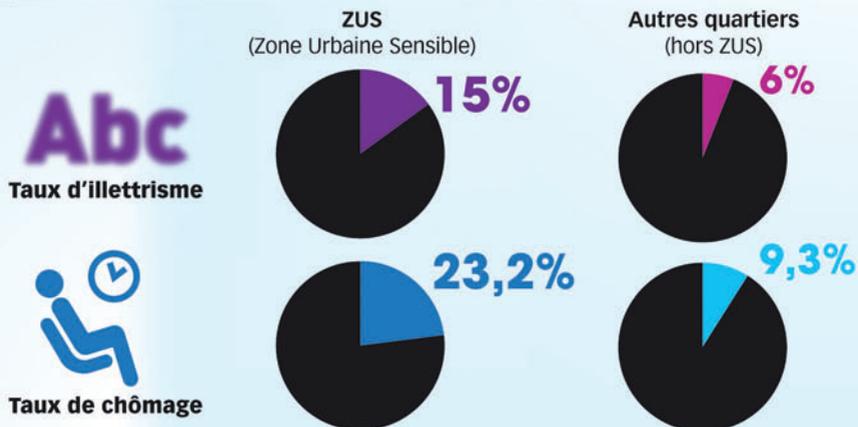
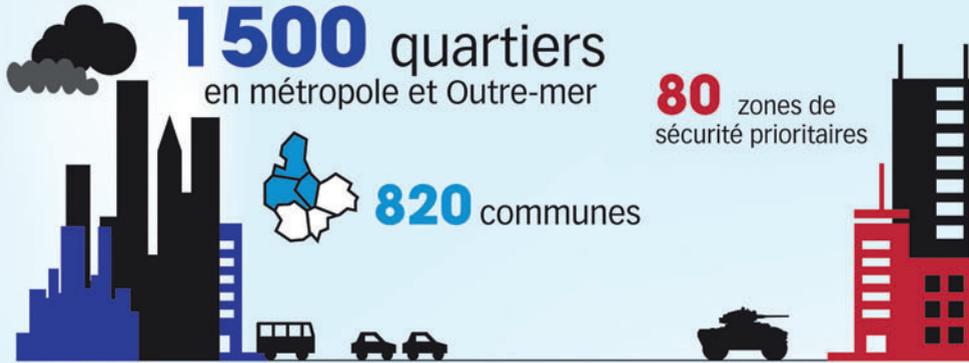
**P**ar idéologie, les acteurs de la politique de la ville n'ont que les mots « intégration » et « vivre-ensemble » à la bouche. Par angélisme et ignorance, ils ont suscité l'enfermement communautaire en finançant pléthore d'associations aux postures victimaires. Par cynisme, ils ont acheté des voix et une illusoire paix sociale à coups de subventions. Par conformisme (la Guépéou antiraciste veille), ils refusent toute remise en cause de l'immigration de peuplement.

Cette politique nous a conduits au désastre : violences urbaines, meurtres à la kalachnikov, trafics d'armes et de drogue, djihadisme... Plus de cent cités françaises sont aujourd'hui hors de contrôle. Par peur des émeutes ou crainte de plus graves événements encore, les forces de l'ordre se tiennent à l'écart de ces ghettos ethniques où est attisée la haine de l'Occident.

**L**a France des oubliés n'est pourtant pas celle qu'on croit. Abreuvée d'argent public, nourrie par l'économie souterraine, et profitant de l'attractivité de Paris, la Seine-Saint-Denis est le 15<sup>e</sup> département le plus riche de France, selon l'INSEE. Loin devant le Cantal, l'Ardèche ou la Creuse, département le plus pauvre du pays. Mais dans la Creuse, on ne tire pas à l'AK-47 sur les policiers...

*Jean-Baptiste Leon*

## LA POLITIQUE DE LA VILLE EN QUELQUES CHIFFRES



Sources : ANRU, Cour des comptes, Comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté, Ministère de la Ville, ONZUS.

les enquêtes  
du contribuable

**Le grand témoin.** Spécialiste reconnu de la criminologie et des questions de sécurité, Xavier Raufer est devenu la bête noire d'une certaine intelligentsia.

## Xavier Raufer : le crime et le territoire

Certains en parlent comme du « sulfureux » Xavier Raufer, d'autres l'accablent d'invectives et d'insinuations. On essaie même de mettre en cause les qualifications de ce titulaire d'un doctorat en géographie/géopolitique à l'Université de Paris-Sorbonne dont les collaborations universitaires en France et à l'étranger (de la Chine aux USA) ne se comptent plus. Il est vrai que le directeur des études du Département de recherche sur les menaces criminelles contemporaines (DRMCC), à l'Université Paris II Panthéon-Assas, présente un grave défaut : une terrible tendance à avoir raison avant tout le monde. La collection des « Notes d'alerte » du DRMCC est à cet égard particulièrement édifiante avec ses fulgurances et ses prophéties, qu'il s'agisse des menaces islamistes pesant sur les USA (dès 1998) ou du déferlement actuel de la cocaïne annoncé dès 2003. Xavier Raufer n'est pas un simple expert : il possède visiblement ce don étrange que les policiers appellent le flair.

*Xavier Raufer, 69 ans, est criminologue, enseignant et directeur de collection à CNRS Éditions.*

### Un homme qui dérange

C'est sans doute pour cela qu'il énerve plus d'un adepte de ce qu'il appelle la « culture de l'excuse », cette doxa qui tend à voir dans le criminel une pauvre victime de la misère et des inégalités sociales. Peu lui importe d'ailleurs. Celui qui collabore régulièrement avec l'ancien rocardien (et franc-maçon) Alain Bauer, ne dissimule jamais ses préférences. Parfois, on dirait même que cet habitué des plateaux de télévision cultive un vrai plaisir à prendre les bien-pensants – voire ses amis – à rebrousse-poil. Mais, au-delà du jeu médiatique, il y a l'auteur de plus de vingt ouvrages rigoureux. Xavier Raufer, est un géographe, c'est-à-dire un homme qui connaît l'importance du terrain, y compris urbain, et de ses interactions avec ceux qui y vivent. Cet homme qui ne se paye pas de mots, se révèle aussi, avec sa voix calme et son langage précis, un vulgarisateur au meilleur sens du terme : il nous raconte avec simplicité toute la complexité de cette réalité aux multiples visages qu'est le monde criminel, un monde terriblement vivant.

GUIREC LE GUEN ■

*ImDent*



PHOTO : D. R.

## Entretien avec Xavier Raufer.

*Le géographe et criminologue est l'un des rares à s'élever contre l'absurdité de la politique de la ville. Pour lui, les dizaines de milliards d'euros qui y sont consacrés depuis des décennies n'ont abouti qu'au développement d'un système criminel.*

# « Il faut arrêter la politique de la ville et tout reprendre à zéro »

Dans quel contexte sont nées les premières politiques de la ville ?

Il faut remonter aux Trente Glorieuses, lorsque la moitié de la population française se déplace sur le territoire national. La première migration est connue. Il s'agit de l'exode rural : beaucoup de gens partent de la campagne pour s'installer dans les villes. Deux facteurs expliquent ce phénomène. D'une part, l'industrialisation et, d'autre part, la mécanisation de l'agriculture. Mais cette population ne s'installe pas en centre-ville. Elle prend position en périphérie pour une raison très simple : l'habitat y est bien moins cher. Dans le même temps, une seconde migration a lieu.

*Xavier Raufer nous a accordé cet entretien avant les attentats du 13 novembre 2015.*

Cette fois, ce sont les habitants des centres-villes qui quittent ces zones pour s'installer, eux aussi, en banlieue. La cause n'est autre que l'insalubrité des logements d'alors, à laquelle il faut ajouter la noirceur des villes. Cela dit, il ne faut pas se tromper. La population rurale s'installe dans des HLM de la périphérie des métropoles tandis que la population quittant le centre-ville prend racine dans la banlieue chic. En peu de temps, ce déplacement de population aura concerné 50 % des Français.

Le mouvement a été spontané, non orchestré par l'État. De quelle manière celui-ci a-t-il réagi ?

Du point de vue sécuritaire, mon domaine d'analyse, l'État n'a pas accompagné cette transformation du paysage français. Alors et pendant longtemps, les campagnes, sensiblement désertées, grouillent toujours de gendarmes. Les villes, elles, peuvent compter sur la police. Mais entre les deux, en périphérie, il n'y a rien.

Comment l'expliquez-vous ?

C'est simple. Par lâcheté, le ministère de l'Intérieur ne prend plus de décisions depuis des décennies. Les véritables propriétaires des emplois policiers sont les syndicats ! Lorsque le ministère tente de réorganiser les forces de police sur le territoire, en expliquant qu'il faudrait s'installer ici ou là, les policiers répondent « non ». Et tout reste figé. Il faut bien avoir à l'esprit que, jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, la dernière grande réorganisation de la police, sur le territoire français, remonte à la Seconde Guerre mondiale sous Pétain et Laval !

Il ne s'est donc rien passé depuis ?

La migration de la population n'a pas été suivie d'une migration des commissariats. Il faudra attendre Jospin qui, dans un acte de courage, tentera de faire bouger cette carte. ▶

Mais, devant les nombreuses oppositions, cela ne portera que sur quelques milliers de policiers. C'est ce qu'on avait appelé la fameuse « police de proximité ». Peut-être la seule mesure intelligente d'une politique de la ville.



### Ces mouvements de population se sont accompagnés d'une immigration importante...

Oui. Progressivement et en 20 ans, une population nombreuse va arriver sur le territoire français. Des migrants étrangers qui, de fait, sont ceux qui auraient le plus besoin d'encadrement. Eux, ils arrivent directement en couronne parisienne. Et cela a un impact énorme. D'autant plus que, une nouvelle fois, l'absence de forces de l'ordre est déterminante. En périphérie des métropoles, 30 ans durant, il y a plus de chance de voir une soucoupe volante qu'un car de police ! De ce fait, la situation va lentement se dégrader au fil du temps. Le schéma est connu. Au départ, les jeunes de ces banlieues se réunissaient en bande amicale. Et puis, les premiers petits larcins sont commis. Face à l'absence de réponse policière et judiciaire, la petite délinquance devient grande et certains deviennent même de véritables criminels. Il suffit d'une génération ou deux pour voir la situation dérapier complètement. Pourtant, des études existent depuis les années 1950, sur ce sujet. Les flux migratoires ont, partout, généré de la criminalité. Il suffit de jeter un œil outre-Atlantique avec les mafias italienne ou juive de 1900 jusque vers 1940. Aux États-Unis,

### Police de proximité

*L'instauration par Lionel Jospin, en 1998, d'une police de proximité dans les banlieues, a été, selon Xavier Raufer, la seule mesure intelligente de la politique de la ville.*

ce phénomène a été étudié par des sociologues comme Daniel Bell. Ses textes auraient dû être lus par les dirigeants politiques français. Cela les aurait incités à mettre en place, dès les premières migrations sur notre territoire, un cadre ferme dans lequel les immigrés apprennent à marcher dans les clous et à respecter les règles.

Les premières émeutes ont lieu dès la fin des années 1970 et le début des années 1980. La politique de la ville s'est substituée à une réponse policière...

Rien n'a été fait correctement. Prenons les chiffres. Il y a 15 ans, par exemple, on comptait un policier pour 115 habitants à Paris, un pour 500 en petite couronne et un pour 700 en grande couronne. Alors que les proportions de crimes et de délits sont équivalentes dans ces trois zones. La réponse politique, désastreuse, a laissé la situation pourrir et se dégrader depuis la fin des années 1970. Lors de ces premières agitations dans les banlieues, la seule réponse a été la mise en place de la politique de la ville. Une ânerie sans nom ! Une métaphore s'impose. Une maladie, par exemple, doit être nommée pour être soignée : c'est ce qu'on appelle un diagnostic. Ce que n'ont pas fait les dirigeants de l'époque. Et, sans diagnostic, on ne peut rien guérir.

### Quel est le bon remède au mal ?

Tout simplement le problème, dans les banlieues, n'est pas celui de la ville ! La politique de la ville est devenue

« Après l'attentat contre Charlie Hebdo, il fallait prendre la liste des 100 cités les plus dangereuses et y envoyer les gendarmes pour remettre de l'ordre »

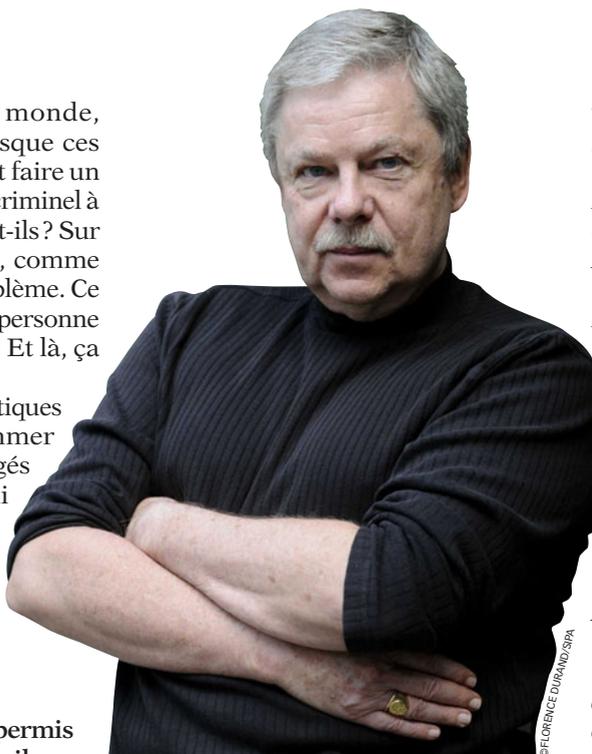
un mantra pour tout le monde, jusqu'aux journalistes. Lorsque ces derniers m'appellent ou vont faire un reportage sur un événement criminel à Marseille, sur quoi enquêtent-ils ? Sur les kalachnikovs. Une arme, comme un bâtiment, n'est pas le problème. Ce qui l'est, en revanche, c'est la personne qui s'en sert ou qui y habite. Et là, ça devient plus délicat.

Encore une fois, si les politiques avaient le courage de nommer les choses, ils seraient obligés de reconnaître que ceux qui posent problème sont, pour beaucoup, les personnes issues de l'immigration. Les pincettes sont sorties et on préfère parler d'un « jeune », d'un « Marseillais »...

**La politique de la ville a permis aux dirigeants de jeter un voile pudique sur le problème de fond ?**

Marcel Gauchet disait que nous sommes passés, en France, d'une culture de l'affrontement à la culture de l'évitement. On le lit et on l'entend partout : il ne faut pas être clivant, surtout pas faire d'amalgame...

À force de ne pas vouloir voir les véritables problèmes dans les banlieues, ils se sont aggravés. Il faut bien se rendre compte que même le ministre de l'Intérieur, aujourd'hui, évoque la délinquance dans les banlieues. Ce faisant, il minimise les faits qui relèvent pourtant bien de la criminalité : un trafic de drogue, ou le fait de tirer sur la police, n'est pas un acte de délinquance. Ce sont des crimes. Une fenêtre d'opportunité est apparue au moment de l'attentat contre l'équipe de *Charlie Hebdo*. Là, le gouvernement aurait pu prendre des décisions. L'opinion lui était favorable, le contexte également. Il fallait, alors, prendre la liste des 100 cités les plus dangereuses et y envoyer les gendarmes pour remettre de l'ordre. Une réponse ferme mais indispensable. Au lieu de ça, ont été organisés des cortèges et des discours larmoyants.



## Bio-Express

**1946 :**

*Naissance de Christian de Bongain.*

**1976 :**

*Il devient l'un des dirigeants de l'Institut supérieur du Travail.*

**1979 :**

*Il entre à L'Express et prend pour nom de plume Xavier Raufer.*

**1987 :**

*Chargé de cours à l'Institut de criminologie de Paris.*

**1999 :**

*Il publie « Violences et Insécurité urbaines » avec Alain Bauer.*

**2007 :**

*Thèse de doctorat d'État : « Entités, territoires, flux, dans l'aire balkanique : une géopolitique des menaces (terroristes et/ou criminelles) est-elle possible ? ».*

**2015 :**

*Il publie « Cyber-Criminologie ». (CNRS Editions).*

**Quel est le rapport entre ces cités et la politique de la ville ?**

Chaque fois qu'on parle d'une cité dangereuse, personne ne dit que c'est le cœur de la politique de la ville. Laquelle est devenue, notamment à Marseille, une machine électorale au profit des socialistes. On l'a vu avec l'affaire Andrieux ! Cette élue marseillaise détournait des fonds au profit de voyous qui, à leur tour, faisaient voter pour elle. Une milice de bandits poussant les habitants des cités à voter en sa faveur. Circonscrire auparavant dans le Sud, cette situation tend à émerger sur tout le territoire.

**Les fonds alloués atteignent des proportions démentielles depuis les années 1980.**

Rendez-vous compte : 100 milliards d'euros pour la politique de la ville rien que sur les dix dernières années. Si on fait un tableau comptable, on se rend compte combien c'est grotesque ! Je pense souvent aux propos d'un dirigeant politique des années 1980. Il disait que la politique de la ville était l'arme absolue visant

## « Il faut convaincre les acteurs de la politique de la ville de forfaiture »

deux objectifs : interdire la constitution de ghettos sur le territoire français et briser l'ascension du FN. Il y a de quoi rire, aujourd'hui ! Aucun objectif n'a été atteint.

**Êtes-vous consulté par certains politiques sur ce sujet, puisque criminalité et politique de la ville sont liées ?**

À chaque évocation de ce sujet avec des responsables politiques, ils demandent ce qu'on peut faire. Je leur réponds qu'il faut arrêter, tout simplement, cette politique de la ville et tout reprendre à zéro. Pourquoi ? Parce que c'est limpide : la politique de la ville est criminogène. En général, quand je leur formule les choses ainsi, les politiques blâment et quittent la table, apeurés. Un cadre d'une cour régionale des comptes du sud de la France, m'a confié récemment qu'il s'était affolé des dizaines de millions d'euros partant en subventions vers d'obscures associations des banlieues. Il l'a dit à son président de Région. Ce dernier lui a répondu « Vous voulez la guerre civile ? ». En résumé, la politique de la ville est un mélange de chantage, de racket et de peur. Continuer un tel système est catastrophique. Cela revient à dire que des malfaiteurs peuvent piller l'appareil d'État et le traire éternellement.

**Peut-on croire à l'apparition d'un député courageux, comme l'avait été Nicolas Perruchot dans son rapport sur les syndicats ?**

Non, je ne vois pas grand monde pour l'heure, personne capable de résoudre ce problème. C'est la fuite en avant généralisée. Même en off. Les dirigeants politiques qui me font venir dans leurs colloques, à la simple évocation de la politique de la

ville, sont mal à l'aise et plutôt dans la position de l'autruche. Mais c'est grave. Un beau jour, une émeute avec des morts adviendra. Je ne vois qu'un pareil événement pour qu'il y ait une prise de conscience de l'ampleur du désastre de la politique de la ville, sur le gouffre de la politique de la ville

**Tout le monde ferme les yeux. Personne ne sait non plus où atterrissent ces dizaines, voire ces centaines de milliards d'euros, depuis 30 ans ?**

La seule chose que l'on sait, avec certitude, c'est que l'allocataire des fonds est le ministère de la Ville. Ensuite, c'est le flou absolu. Les milliards d'euros passent par des centaines de canaux et l'argent se perd. Quand vous vous rendez sur le site internet du ministère, vous n'en croyez pas vos yeux. C'est digne des plus belles heures de la propagande soviétique ! Les documents disponibles sont remplis de belles images, avec des hommes forts et des jeunes filles souriantes. Mais jamais un seul chiffre n'est avancé, ou alors il est tellement général qu'il n'exprime rien. Jamais une ligne, non plus, sur la finalité des dépenses.

**Quelle solution, face à cette omerta ?**

Nommons des magistrats pour instruire une grande enquête judiciaire sur le gouffre de la politique de la ville et mettons les coupables en prison. Il faut convaincre les acteurs de la politique de la ville de forfaiture. Prenons le plan Borloo, dans lequel ont été investis 100 milliards d'euros sur dix ans. Où sont-ils passés ? Quels résultats concrets ? Les habitants des quartiers concernés par la politique de la ville ne sont pas dupes. Les sondages récents montraient que 72% des habitants démentageraient s'ils le pouvaient. Et certains en veulent encore, de la politique de la ville ?

PROPOS RECUEILLIS PAR NICOLAS JULHIET ■

16 - Le grand couac  
de la politique  
de la ville

20 - Les banlieues  
des territoires  
pauvres ?

21 - De la lutte contre  
la discrimination  
à l'urbanisme punitif

22 - Un indigeste  
millefeuille

24 - Ces associations  
parasites

26 - La politique  
de la ville ou l'échec  
du collectivisme

# 1 - LE TONNEAU DES DANAÏDES

Une centaine de milliards d'euros ont été déversés dans les quartiers, nombre de « plans banlieues » ont été lancés, une multitude d'agences ont été créées... Il n'empêche, la politique de la ville est un cuisant échec depuis 40 ans.

**Décryptage.** Depuis 40 ans, l'État cherche à éteindre l'incendie qu'il a provoqué en favorisant la construction de logements sans parvenir à autre chose qu'à appauvrir les contribuables et à enrichir les dealers.

## Le grand couac de la politique de la ville

**F**rançois à la Courneuve, et Manuel aux Mureaux, en octobre dernier. Ces deux visites se sont soldées par un échec. À la Courneuve, le chef de l'État a essuyé des huées de protestation. Aux Mureaux, pour éviter ce type d'incident, les services de sécurité ont fait le vide autour du Premier ministre. « *Pourquoi n'allez-vous pas à la rencontre des habitants des quartiers ?* » ont ironisé des journalistes. « *Un lundi matin, il y a moins de monde, c'est normal : les gens travaillent et nous sommes dans la période des vacances* », s'est défaussé Manuel Valls.



© LIONEL BONAVENTURE/AFP

Deux visites, deux échecs. Décidément, le courant ne passe pas entre la banlieue et les politiques. Voilà quarante ans que cela dure. La politique de la ville a commencé à s'écrire à la fin des années 1970 sous le gouvernement de Raymond Barre. Depuis, 100 milliards au bas mot ont été engloutis pour y ramener la sécurité, rehausser

le niveau d'éducation, faire baisser le chômage et créer des emplois. Le bilan parle de lui-même.

Question sécurité, les règlements de compte entre dealers ont déjà fait plus de 15 morts dans les quartiers Nord de Marseille depuis le début de l'année, dont deux nouvelles victimes, le 10 novembre dernier. Des jeunes des cités se radicalisent, à Toulouse, Marseille ou dans la banlieue parisienne, des territoires qui servent de base arrière à des menées criminelles ou terroristes, comme lors des tueries du vendredi 13 novembre et de *Charlie Hebdo*.

Même bérézina en ce qui concerne le niveau scolaire. Malgré les renforts pédagogiques, le suivi individualisé des élèves, et une notation conciliante, on ne fait pas boire un âne qui n'a pas soif. Ce n'est pas uniquement durant les périodes de vacances, mais tous les jours que les élèves ont envie de mettre les cahiers au feu et le maître au milieu. Selon une étude de l'Institut Montaigne, les conseillers d'orientation sont haïs encore plus fortement que les policiers par certains « jeunes » pour qui l'école est l'objet de toutes les frustrations, de tous les ressentiments.

En 2013, l'ONZUS (Observatoire national des zones urbaines sensibles) soulignait que le taux d'illettrisme dans les quartiers est deux fois supérieur à celui du reste du pays. Il atteint 15%

en ZUS contre 6% dans le reste du pays. Près de 50% des personnes en difficulté dans les quartiers « sensibles » sont d'origine étrangère, notamment d'Afrique et du Maghreb.

Les écoles sont de plus en plus souvent victimes de saccages. À Nice, quatre établissements ont été vandalisés entre août et novembre 2015. Même situation à Marseille, où l'école des Aygalades-Oasis, dans le XIV<sup>e</sup> arrondissement, a été incendiée début novembre 2015. À chaque fois, les auteurs des faits sont des adolescents âgés de 12 à 14 ans.

Cette situation d'échec scolaire à des conséquences en termes d'emplois.

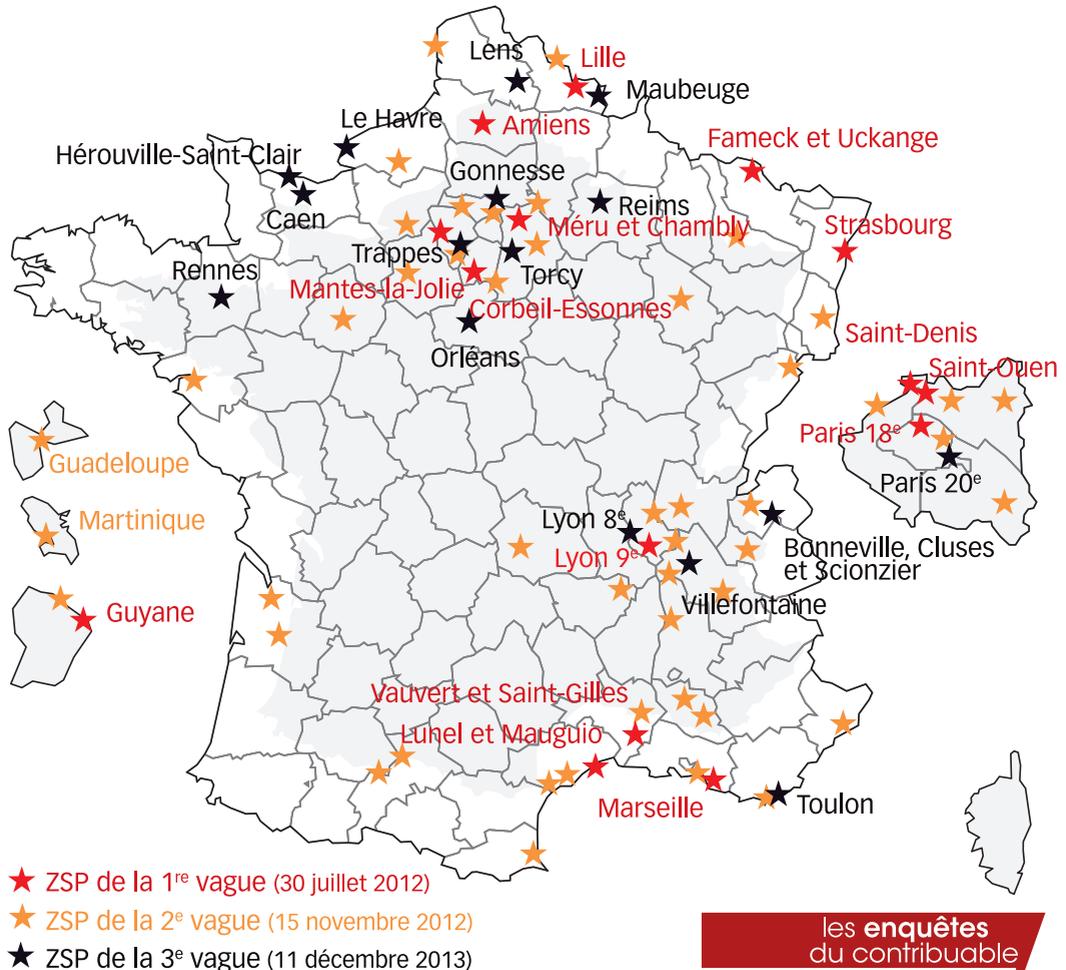
*La France compte 80 zones de sécurité prioritaires (ZSP). Elles correspondent à des quartiers où ladite « délinquance » s'est durablement ancrée.*

D'après l'ONZUS (2014), le taux de chômage dans les ZUS (zones urbaines sensibles) est de 23,2% contre 9,3% ailleurs (chiffres 2012). Les jeunes de 15 à 24 ans sont les plus nombreux à rester sur le bord du chemin : 42% de cette classe d'âge est concernée par le chômage dans les ZUS, soit deux fois plus que dans les zones « conventionnelles »

### Erreur d'aiguillage

Pour comprendre comment la France a pu construire une telle machinerie de l'échec, de tels ghettos, il faut revenir sur l'erreur d'aiguillage qui a été opérée voici un demi-siècle. ►

## LES 80 ZONES DE SÉCURITÉ PRIORITAIRES



Un reportage réalisé en 1960 et extrait de l'émission « Cinq colonnes à la une » résume la situation. Pendant de longues secondes, un plan filmé à partir d'un d'hélicoptère montre une accumulation de barres d'immeubles, de milliers de logements empilés les uns sur les autres, dans la droite ligne des préconisations urbanistiques de Le Corbusier. Les cités sont présentées comme un éden urbain. Ces « *grands ensembles doivent permettre aux familles de vivre loin de l'agitation et de l'air malsain des grandes cités* », affirme la voix off. Les barres de Sarcelles et leurs 10 000 logements sont décrits comme une Jérusalem céleste si on les compare à la vieille ville, « *fatiguée* » et promise à un « *état de dépendance* ».

N'est pas prophète qui veut. Sarcelles, où cohabitent plus de 100 communautés étrangères, a connu l'enfer durant les émeutes de juillet 2014 : des membres de la communauté juive ont été menacés, des commerces et des véhicules incendiés, du mobilier urbain détruit... Sarcelles (Val-d'Oise) n'est pas un cas unique. Ces émeutes font suite à celles qui ont transformé Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) en champ de ruines (2005) pendant trois semaines et coûté plus de

## 21 %

*C'est la taux de familles monoparentales dans les ZUS (zones urbaines sensibles), contre 15,7% pour l'ensemble de la France métropolitaine.*

200 millions d'euros à la collectivité. Ou à celles de Villiers-le-Bel (Val-d'Oise, 2007) durant lesquelles les émeutiers ont tiré contre les forces de l'ordre au fusil de chasse avant d'incendier une bibliothèque et une école. Hier Clichy-sous-Bois, Villiers-le-Bel et Sarcelles. Et demain ?

Entre 1959 et 1976, 300 ZUP ont été bâties à la va-vite. Beaucoup de ces cités dans lesquelles la police ne se risque plus de crainte de provoquer de nouvelles émeutes sont devenues de véritables poudrières. Ces quartiers sont classés par l'administration, selon leur niveau de dangerosité. Au niveau 1, le plus élevé, la délinquance est quasi-quotidienne. Il concerne de grands ensembles répartis à travers tout le pays. Dans le « 9.3 » bien sûr, mais aussi le 78 (Mantes-la-Jolie...), le 92 (Nanterre...), le 93 (Montfermeil...), le 94 (Grigny...), le 95 (Garges-lès-Gonesse...), etc. La province est aussi gangrénée. Même Paris (18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissement) n'est pas épargnée.

Dans ces cités, les immigrés sont surreprésentés. Fatigués de vivre dans des barres d'immeubles impersonnelles et excentrées, les autochtones qui s'y étaient installés pendant les Trente Glorieuses, ont fini par s'en

## Une politique fiscale incitative

**O**utre les fonds d'investissement destinés à financer des projets d'entrepreneurs situés dans les quartiers populaires, les banlieues profitent d'un certain nombre d'exonérations découlant de la création des Zones franches urbaines (ZFU). Les entreprises qui s'y implantent et y embauchent une main-d'œuvre locale

peuvent bénéficier (sous conditions) d'exonération de charges fiscales. Par ailleurs, elles profitent d'une exonération de l'impôt sur les sociétés dégressive sur 8 ans (100% pendant les cinq premières années). Les sociétés créées entre janvier 2015 et le 31 décembre peuvent bénéficier d'une exonération dégressive de la cotisation foncière des

entreprises (CFE), et profiter d'un abattement sur la valeur ajoutée, d'exonérations de taxes sur le foncier bâti... Ce généreux dispositif a été utilisé par certains trafiquants pour blanchir de l'argent. Aussi, les établissements créés à partir du 1er janvier 2016 devront-ils passer un « contrat de ville » avant de profiter du dispositif. **F. D.**



« La politique de la ville est un grand succès depuis un an et demi. »  
Déclaration de Patrick Kanner, ministre de la Ville, le 20 novembre 2015.

détourner au milieu des années 1970. Ils y ont été encouragés par l'État. La loi Barre de 1977 a constitué une bascule. Elle a fait porter l'aide de l'État sur les ménages plutôt que sur le logement collectif, ce qui a incité les classes moyennes à s'installer dans les zones pavillonnaires.



©THOMAS GOEY/AFIP

Les logements qu'elles ont libérés ont été récupérés par des travailleurs immigrés qui les occupent dorénavant en masse. D'après les travaux des démographes Bernard Aubry et Michèle Tribalat (voir article page 38), la Seine-Saint-Denis a, par exemple, vu la proportion de jeunes d'origine étrangère passer de 18,8 à 50,1% entre 1968 et 2005 contre 16 % à 37 % dans le reste de l'Île-de-France. Si les communes de la région parisienne sont les plus impactées par ce changement de population, les métropoles régionales sont de plus en plus concernées. Par exemple, à Vaulx-en-Velin, dans la périphérie lyonnaise, où la part des jeunes d'origine étrangère est passée de 41 à 61% durant la même période.

Pour tenter de maintenir le calme dans les cités perdues de la République, l'État a sorti l'énorme carnet de chèques de la politique de la ville. Le ministère de la Ville a dépensé des dizaines de milliards d'euros. Du socialiste Michel Delebarre (1990/91) à Myriam El Khomri, 16 ministres se sont succédé rue Saint-Dominique.

On y a vu des personnalités fantasques comme Bernard Tapie, nommé sous le gouvernement Bérégovoy et qui

*Une voiture brûle à Aulnay-sous-Bois le 2 novembre lors des émeutes de 2005.*

n'est resté en poste que quatre mois. Des personnalités plus marquantes comme Simone Veil, nommée par Édouard Balladur qui a conservé ce maroquin pendant deux ans. Des fanions de la diversité comme Fadela Amara dont Nicolas Sarkozy a voulu faire un symbole d'unité nationale. Ou encore Jean-Louis Borloo qui a lancé un vaste programme de démolition/reconstruction des barres d'immeubles au début des années 2000. Point commun de tous ces ministres : avoir dépensé beaucoup d'argent sans que personne ne sache exactement combien ! D'après une litote de la Cour des comptes en 2012, « l'analyse de l'évolution de ces crédits est rendue difficile par de nombreux changements de périmètre de l'enveloppe, d'une année à l'autre ». Traduction : la politique de la ville est une véritable usine à gaz.

Collectivités territoriales, associations, entreprises et autres machins publics y trempent sans coordonner leurs efforts. Édiles, acteurs économiques, syndicalistes, responsables associatifs, tout le monde a son mot à dire quand il s'agit de distribuer l'argent des contribuables dans le formidable labyrinthe (lire article page 22) que forme le « zonage ». Des ZUS aux CUCS, des ZRU aux ZFU, de l'ANRU au CGET, le millefeuille ne cesse de s'épaissir... Où va l'argent ? Mystère !

Des subventions massives sont notamment attribuées à 15 000 associations qui ne rendent pas toujours des comptes. Les milliards se perdent dans un gouffre sans fond de plans, de pactes, de programmes... d'une telle opacité que, durant un temps, la Cour des comptes a utilisé le terme de « machine sans compteur » pour résumer le financement de la politique de la ville. Et la valse des milliards n'est pas près de s'arrêter : un nouveau programme national de rénovation urbaine (NPNRU) vient d'être lancé. Il consommera 5 milliards d'euros d'ici à 2024 sans compter les extras...

FABRICE DURTAL ■

## La politique de la ville en 9 dates

**1977** Premier plan banlieue « Habitant et vie sociale » sous Valéry Giscard d'Estaing.

**1981** Premières émeutes significatives dans le quartier des Minguettes à Vénissieux (Rhône) et création des ZEP.

**1983** Plan « Banlieues 89 » pour rénover les grands ensembles.

**1996** Création des ZUS (zones urbaines sensibles), des ZFU (zones franches urbaines) et des ZRU (zones de redynamisation urbaine).

**2000** La loi SRU contraint les villes à construire au moins 20% de logements sociaux.

**2003** Loi Borloo. Elle prévoit notamment la destruction et la réhabilitation des logements sociaux vétustes ainsi que de nouvelles constructions.

**2005** Émeutes de Clichy-Sous-Bois (93).

**2007** Émeutes de Villiers-le-Bel (95), suivies un an plus tard par le plan « Espoir banlieue » de Fadela Amara.

**2014** Réduction du nombre de quartiers prioritaires de 2500 à 1500.

**Cliché.** Contrairement aux idées reçues, le niveau de vie dans certains « quartiers » dépasse celui des zones rurales.

## Les banlieues, des territoires pauvres ?

**E**ntonnoirs à subventions, les banlieues « sensibles » sont plus riches qu'on ne le dit : selon le sociologue Dominique Lorrain, les investissements publics dans un quartier comme celui des Hauts Noues à Villiers-sur-Marne (94) sont, par exemple, mille fois supérieurs à ceux attribués à une cité de la périphérie de Verdun (55). Le niveau de PIB des habitants de Villiers-sur-Marne dépasse celui de la Meuse de 20%. Et il ne s'agit pas d'une exception : 85% des ménages gagnant moins de 993 euros par mois vivent hors des quartiers « sensibles ». Les habitants de la Seine-Saint-Denis sont plus riches que ceux de l'Ariège, du Cantal, de la Creuse... Les plus pauvres ont quitté les grandes agglomérations et leurs périphéries, trop chères, pour migrer vers des départements déshérités. « Les catégories populaires d'origine européenne éligibles au parc social s'efforcent d'éviter les quartiers où les HLM sont nombreux. Elles préfèrent déménager en grande banlieue, dans les petites villes ou les zones rurales pour accéder à la propriété et acquérir un pavillon », observe pour sa part le géographe Christophe Guilluy.

Ce constat est partagé par le criminologue Xavier Raufer qui rappelle, en citant l'INSEE, que le « 9-3 » est le 15<sup>e</sup> département le plus riche de France, voire le 5<sup>e</sup>, si on y ajoute les milliards clandestins de la drogue. Le taux de mobilité dans ce département est de 61%, l'un des plus élevés de France, un peu comme si une vague de migrants chassait la précédente... **F. D.**

**15<sup>e</sup>**

La Seine-Saint-Denis est le 15<sup>e</sup> département le plus riche de France, voire le 5<sup>e</sup>, si on y ajoute les milliards clandestins de la drogue.

**Idéologie.** Ce n'est pas avec une baguette magique mais avec une massue étatique que le gouvernement socialiste entend lutter contre « les phénomènes d'exclusion et de discrimination ».

## De la lutte contre la discrimination à l'urbanisme punitif

**L**a stigmatisation à l'encontre de 36 communes regimbant à imposer la « mixité sociale » à leurs habitants est révélatrice d'une politique de la ville qui est en train de virer à l'urbanisme punitif. Les préfets vont récupérer une partie des pouvoirs qui incombait au maire, dont la possibilité de préempter des terrains. Ils n'auront pas à tenir compte de l'avis d'édiles pourtant élus par leurs administrés.

Comme au bon vieux temps de la Russie des Soviets, ces préemptions peuvent concerner des terrains appartenant à des personnes privées ou morales, mais également des maisons individuelles, des immeubles en copropriété et les appartements qui les composent !

### L'État impose le « vivre-ensemble »

L'objectif affiché par les pouvoirs publics est de contraindre des gens à vivre ensemble alors qu'ils n'y tiennent pas. Les autochtones, les « Français de souche » (pour reprendre une expression utilisée par François Hollande lui-même, en février dernier) qui ont fui les « quartiers » parce qu'ils refusent qu'on leur impose une culture exogène, risquent d'être rattrapés par des « lascars » à qui l'État fournit des échasses !

Qui voudrait voir surgir près de chez lui un grand ensemble crimino-gène où les petits caïds font la loi ? Qui accepterait de voir débarquer dans son immeuble des « jeunes » qui préfèrent dealer du shit plutôt que d'aller à l'école ? Qui souhaiterait que ses enfants côtoient des voyous que

**cget**

*Pour le  
Commissariat  
général à l'égalité  
des territoires,  
la lutte contre les  
discriminations  
est « l'axe  
central »  
de la nouvelle  
politique  
de la ville.*

la police n'interpelle pas de peur de susciter des émeutes ? Les maires qui font de la résistance pour protéger leurs administrés ont tout simplement l'esprit de conservation. Comment les en blâmer alors qu'ils n'ont pas leur mot à dire dans l'attribution de logements sociaux qui se décide essentiellement entre l'État, ses satellites, et les bailleurs sociaux.

Comme si cette réalité n'existait pas, l'État PS veut imposer cette coexistence à des territoires où on n'est pas encore forcé de se baricader. La prose du Commissariat général à l'égalité des territoires est édifiante.

Sous prétexte de lutte contre les inégalités, des « diagnostics territoriaux stratégiques », une version actualisée des soviets de quartiers, vont collecter des données relatives aux « situations de discriminations sur un territoire ». Sur la base de ce flicage, des plans d'actions seront engagés ici et là. Chaque action sur le terrain, promet le Commissariat général, fera l'objet d'évaluation et isolera des « zones d'amélioration »...

En 1917, Vladimir Ilitch Lénine écrivait : « *Ce qui est essentiel dans le problème des soviets, c'est de savoir s'ils doivent devenir des organisations d'État.* » En ce qui concerne la politique de la ville, l'État socialiste a répondu « da ». **ALEXIS CONSTANT** ■



**Usine à gaz.** Une nuée d'acteurs profite d'une politique de la ville qui a dévoré des dizaines de milliards d'euros en 40 ans avec les résultats que l'on connaît.

## Un indigeste millefeuille

**L**a politique de la ville, c'est la politique de Gribouille. En 40 ans, des dizaines de milliards d'euros ont été injectés dans la réhabilitation des « quartiers » sans résultats réels. Délinquance, violences urbaines, règlements de compte, viols, dealers, trafic d'armes, pouponnières d'islamistes... Ces quartiers « acculturés » sont classés selon leur taux de violence.

L'échelle va des « quartiers sensibles problématiques » (QSP, niveau 4) où les marlous ne s'opposent que périodiquement aux forces de l'ordre, aux « quartiers sensibles de non-droit » (QSN, niveau 1), les plus mal notés, où la confrontation est permanente. Dans cette dernière catégorie, figurent notamment Aulnay-sous-Bois, Montfermeil, Clichy-sous-Bois, La Courneuve, Saint-Denis, pour la Seine-Saint-Denis. Mais aussi Corbeil-Essonnes, Evry, Grigny dans l'Essonne, Vitry-sur-Seine, Champigny-sur-Marne dans le Val-de-Marne...

Certains arrondissements de Paris, comme le 18<sup>e</sup> et le 19<sup>e</sup>, sont également rangés au niveau 1. La province n'est pas épargnée avec des QSN recensés à Nice (l'Ariane), Marseille (Bellevue, Air Bel...), Nîmes (Pissevin-Valdegour), Grenoble (Mistral), Toulouse (le Grand Mirail)... Partout dans ces quartiers, l'anarchie gagne malgré les dizaines de milliards d'euros engagés - 42 milliards pour le seul plan Borloo de 2003 - depuis les années 1980.

Si la politique de la ville est un échec, c'est d'abord parce que les édiles des villes, où se déverse une partie des 250 000 migrants arrivant chaque année en France, ont longtemps pensé que les dysfonctionnements locaux découlaient d'un problème d'argent. « En fait, ces dysfonctionnements sont les effets d'une différence de culture », estime Xavier Lemoine (son interview en page 36 de ce numéro), le maire PCD de Montfermeil (93), pour qui intégration rime d'abord avec éducation et formation professionnelle.

L'échec de la politique de la ville est également dû à sa complexité. Si le zonage a été simplifié en 2014, il existe toujours un nombre inextricable de zones prioritaires, en termes d'éducation, de sécurité, d'emploi qui se superposent aux découpages faits par les régions, les départements, les communes...

En 2012, la Cour des comptes déplorait l'absence de coordination interministérielle de la politique de la ville dans un contexte où les intervenants pullulent. Car, depuis le lancement de la politique de la ville, dans les années 1980, les acteurs se sont multipliés comme les petits pains de la parabole. Regroupé sous l'égide du ministère de la Ville, de la jeunesse et des sports, l'organigramme des principaux acteurs impliqués dans la politique mise en place par les pouvoirs publics « afin de revaloriser les zones urbaines en difficulté et de réduire les inégalités entre les territoires » donne le tournis, tant il est touffu.

Officiellement, c'est le Comité interministériel des villes (CIV), coiffé par le Premier ministre qui supervise les ministères impliqués dans une action qui absorbe environ 1% du budget de la nation, sans compter l'effort financier

### CIV

*Le Comité interministériel des villes ne parvient plus à définir une politique cohérente, selon la Cour des comptes.*

des collectivités locales. Aujourd'hui présidé par le ministre Patrick Kanner, un socialiste venu du Nord et qui, à 58 ans, garde le poil aussi noir que lorsqu'il avait 20 ans, la création du CIV remonte à 1984, à la première présidence de François Mitterrand.

Depuis son lancement, le nombre de wagons tractés par ce « machin », comme disait le général De Gaulle, a pris la longueur d'un convoi de chariots mérovingien. Voici une dizaine d'années, ce cortège administratif a été augmenté de deux agences nationales : l'ANRU (l'Agence nationale pour la rénovation urbaine), et l'ACSÉ (l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances), qui a été fondue, début 2015, dans le nouveau Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET).

Trop c'est trop : chargé de coordonner les interventions des agences nationales, des ministères concernés et de la mise en musique avec les collectivités territoriales, le secrétariat général du CIV est une tour de contrôle inopérante. Il ne parvient plus à définir une politique cohérente, estimait la Cour des comptes en 2012. Trois ans plus tard, les finances de l'ANRU, seraient aujourd'hui menacées par le nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) annoncé l'année dernière, observent les sages de la rue Cambon.

Selon un pré-rapport « contradictoire » que s'est procuré le journal *L'Opinion* (28.09.2015), la Cour estime que la concomitance de l'ancien et du nouveau PNRU (une dépense de plus de 17 milliards d'euros au total) fait peser un risque à court terme sur la trésorerie de l'ANRU. Créée en 2004, l'ANRU est chargée de subventionner la cascade d'intervenants impliqués dans ces plans de rénovation urbaine, dont le dernier court jusqu'en 2024. Bien que le NPNRU concentre l'effort de la collectivité sur 1300 quartiers prioritaires en métropole, contre 2493 auparavant (4,7 millions d'habitants)



environ 3,3 milliards de ressources restent à « identifier » pour financer la machine, rapporte *L'Opinion*. Des réserves ont aussi été émises quant à l'emploi des fonds, pas assez concentrés sur la construction de logements, estiment certains.

Pour compléter la donne, les collectivités locales mènent aussi leurs propres opérations avec leurs propres services et l'aide des caisses d'allocations familiales, des bailleurs sociaux et de près de 15 000 associations, ce qui renforce l'opacité de cette bouteille à l'encre.

HENRI DUMAINE ■

**À la bonne soupe.** Quelque 15 000 associations se partagent un gâteau qui reste copieux malgré la simplification du zonage urbain opérée en 2014.

## Ces associations parasites de la politique de la ville

**L**e quotidien *La Dépêche* a révélé cet été que plus de 500 associations et organismes sont hébergés gratis par la Ville de Toulouse. Du comité de quartier aux missions locales pour l'emploi, d'une épicerie solidaire à un Cercle de dialogue « civilisationnel », la Ville rose fournit des bureaux, des locaux, voire des immeubles municipaux complets à certaines associations au nom de la politique du « vivre-ensemble ».

Ce qui se passe à Toulouse n'est pas un cas unique. Beaucoup de municipalités donnent un coup de pouce aux associations engagées dans la politique de la ville en leur prêtant du personnel, des locaux et plus si affinités (eau, électricité, gaz gratuits...). Ces associations se bousculent dans les zones où l'État tente d'acheter la paix sociale. Elles seraient aujourd'hui près de 15 000 à vivre aux frais du contribuable.

De nombreuses associations sont venues se greffer sur une politique de la ville qui a consommé *a minima* 100 milliards d'euros entre 1989 et 2012.

La simplification du zonage de 2014 a ramené le nombre de quartiers « prioritaires » de 2500 à 1500. Environ 200 d'entre eux bénéficieront du nouveau programme de rénovation urbaine (NPNRU). Les aides de l'État seront conditionnées par la signature de « contrat de villes ». Ce carcan contractuel est articulé autour du catéchisme gouvernemental : cohésion sociale, cadre de vie, renouvellement

urbain, emploi et développement économique. Autant de mots qui font joli. Les ministères, les collectivités locales, les agences de l'État, Pôle emploi, la Caisse des dépôts et consignations, le tissu associatif et les entreprises sont embarqués au sein de ces contrats de ville.

Cette modification de l'action publique concerne 300 communes qui ne sont plus éligibles au nouveau plan de rénovation urbaine. Privées de fonds publics, elles vont réduire la voilure, ce qui mettra sur le flanc quelques associations subventionnées. Selon un rapport réalisé en 2014 par le député PS du Gard, Françoise Dumas, les dotations des collectivités représentent environ 27% du financement des associations impliquées dans la politique de la ville. Beaucoup d'entre elles seront repêchées en catimini, car, si les deniers publics se raréfient, l'État compense ce désengagement en augmentant les crédits d'impôt ou en fermant les yeux sur les décalages de trésorerie.

Si quelques associations de taille moyenne disparaissent avec la refonte



*Les subventions des collectivités locales représentent 27% du financement de ces associations*



des zonages, les poids lourds du secteur ne risquent rien. En janvier dernier, Myriam El Khomri (qui était alors secrétaire d'État à la politique de la Ville) avait précisé que les 338 millions de crédits d'intervention (sur un budget total de 450 millions d'euros en 2015) dispersés annuellement au nom de la politique de la ville seraient « *sanc-tuarisés* ». Ils serviraient notamment à couvrir les subventions accordées à 7000 associations et à financer des programmes de réussite éducative...

Ces 338 millions d'euros ne sont qu'une goutte d'eau rapportés aux 5 milliards accordés au titre du nouveau plan de rénovation urbaine, aux 4,4 milliards de crédits « de droit commun » distribués à travers plusieurs mesures (emplois d'avenir; garantie jeunes...), au 1,5 milliard d'euros de fonds européens que les collectivités locales consacreront aux « quartiers » entre 2015 et 2020...

## Les associations impliquées dans le sport amateur sont un vecteur de communautarisme et de radicalité

Cet énorme flux financier, environ 1% du budget de la nation, suscite toute l'attention d'associations opportunistes. Au sein des cités, la majorité des associations opère dans l'action sociale, culturelle et éducative. Près de 40% d'entre elles se concentrent sur les loisirs, la culture et plus marginalement, sur le sport. Le sport, une activité qui peut s'avérer inquiétante, si l'on s'en réfère à une note du service central du renseignement territorial (SCRT), dévoilée par RTL, le 15 septembre 2015. Selon ce document, le sport amateur est devenu un « *vecteur de communautarisme et de radicalité* ». Comprendre une couveuse à islamistes. Il serait intéressant de savoir si certains des



PHOTOS : ©FOTODO/©CHANY167/FOTOLIA

clubs sportifs pointés du doigt profitent encore de la manne publique malgré ces accusations...

Parfois, les associations tétant le sein généreux de la politique de la ville n'ont pas à aller chercher les subventions, tant l'État fait montre de bonne volonté. En 2014, une flopée de ministères s'est engagée dans une opération visant à simplifier les demandes de subventions des milliers d'associations impliquées dans la politique de la ville. Le but est désormais de multiplier les signatures de conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO) afin d'assurer la pérennité financière des associations sur plusieurs années.

### Pour quel résultat ?

Parmi les associations engagées dans l'action sociale et l'insertion professionnelle, beaucoup émergent auprès du ministère de la Ville et/ou des collectivités locales depuis des années-lumière. Pour quel résultat ? Le taux de chômage est deux fois plus important dans des quartiers où près de 50% des habitants n'ont aucun diplôme, ceci expliquant vraisemblablement cela. **ALEXIS CONSTANT** ■

**Analyse.** Organismes multiples, plans banlieues à répétition, avantages fiscaux et sociaux, logements collectifs... Notre politique de la ville a tout essayé quand nos voisins européens ont préféré mettre l'accent sur le développement économique. Alain Mathieu, président d'honneur de Contribuables Associés, analyse cette autre exception française.

## La politique de la ville, ou l'échec du collectivisme

**S**eule parmi les pays d'Europe occidentale, la France s'est lancée après 1945 dans la construction de « grands ensembles », barres et tours d'immeubles collectifs locatifs, construits par des organismes HLM dans les banlieues des grandes villes, sur le modèle des grands ensembles des pays communistes. Dans les autres pays, la préférence a été donnée à des « cités-jardins », des immeubles bas ou des maisons individuelles, souvent en accession à la propriété, qui répondaient mieux aux désirs des habitants. La préférence pour la propriété d'une maison individuelle est universelle. Mais cette préférence individualiste n'était pas du goût d'urbanistes et d'élus français sous influence collectiviste.

Avec le temps, les défauts du collectivisme sont apparus. N'étant pas propriétaires, les habitants se désintéressaient de l'entretien, des graffitis apparaissaient, les ascenseurs

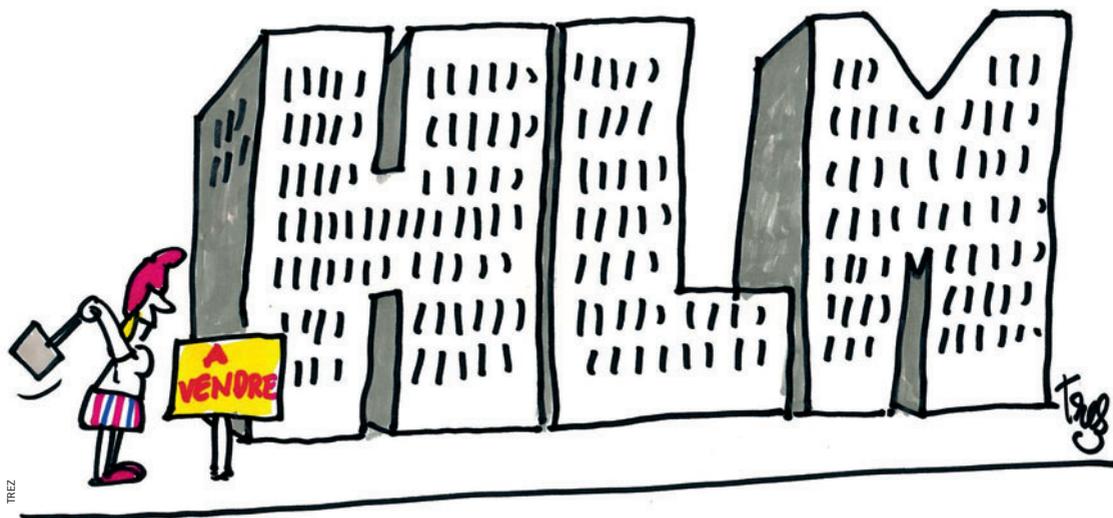
tombaient en panne, les cages d'escalier servaient de poubelles, le trafic de drogue et l'insécurité se répandaient. Le chômage se développait (« délit d'adresse »). La qualité des écoles et des écoliers baissait. Les habitants se regroupaient par ethnies, un « apartheid » selon Manuel Valls. Les propriétaires, qui étaient des organismes publics, négligeaient l'entretien de l'habitat. Dès 1973, la circulaire Guichard préconisait d'abandonner la construction de grands ensembles.

### La situation se détériore

Mais la situation continuait de se détériorer. Ces quartiers se vidaient de leurs habitants les moins pauvres. Des violences apparaissaient : voitures incendiées, immeubles publics dégradés. Parfois la violence dégénérait en émeutes : en 1981 à Vénissieux (les Minguettes), en 1990 à Vaulx-en-Velin, en 2005 dans toute la France, à partir de Clichy-sous-Bois.

À partir de 1988, les pouvoirs publics ont commencé à réagir. Un Comité interministériel des villes et un Conseil national des villes étaient créés. En mai 1990, la loi Besson créait un Fonds de solidarité pour le logement et le droit au logement. Un ministre délégué à la Ville était nommé. En 1991, une loi instituait une « dotation de solidarité urbaine ». En 1996, différentes

Les organismes de la politique de la ville se marchent sur les pieds



zones prioritaires étaient définies : ZUS (zones urbaines sensibles), ZRU (rénovation), ZFU (zones franches urbaines), dotées de financements et avantages financiers spéciaux. En 2003, la loi Borloo créait l'ONZUS (Observatoire des zones urbaines sensibles) et l'ANRU (Agence nationale de rénovation urbaine), chargée de financer la rénovation des HLM dégradés. Chaque année, un nouvel organisme voyait le jour : en 2004, la HALDE (Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité), en 2005, les Maisons de l'emploi, en 2006, l'ACSÉ (agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances), en 2007, les CUCS (contrats urbains de cohésion sociale), en 2008, « dynamique Espoir banlieues ». Sans prétendre être complet, on peut aussi citer les « adultes-relais », les contrats locaux de sécurité, les plans territoriaux de prévention et de lutte contre la discrimination, les programmes de réussite urbaine, les programmes de sécurité éducative, les PLIE (insertion et emploi).

### 594 quartiers ont été rénovés depuis 10 ans

En 2014, nouvelle réforme : les 2493 quartiers prioritaires éligibles aux CUCS et 751 ZUS sont transformés en 1300 quartiers prioritaires

### HLM

*En France, le logement social locatif public est considéré comme la solution à la « crise du logement » alors qu'il en est la cause.*

en métropole, logeant 4,7 millions d'habitants (7% de la population). En outre, les fameuses ZEP (zones d'éducation prioritaires) devenues RAR (réseaux ambition réussite) en 2006, puis ECLAIR (ambition, innovation, réussite) en 2011, concernent 18% des élèves des écoles primaires et 20% de ceux des collèges. Tous ces organismes de la politique de la ville se marchent sur les pieds et sur ceux des administrations traditionnelles (préfets, sous-préfets, Éducation nationale, police et tous les ministères) et des collectivités locales (les intercommunalités souhaitant remplacer les communes).

Les deux principaux objectifs de cette politique étaient : la rénovation des immeubles dégradés (démolir des tours pour mettre à la place des immeubles de cinq étages au plus) et la « cohésion sociale », c'est-à-dire la suppression du chômage, de l'illettrisme, de la pauvreté, de l'insécurité, des ghettos. Le premier objectif a été en grande partie atteint : depuis 10 ans, 594 quartiers ont été rénovés, 151 000 logements ont été détruits, 136 000 ont été construits pour les remplacer et 320 000 ont été « réhabilités ». 48 milliards d'euros ont été dépensés. Le deuxième objectif n'a pas été atteint. D'après l'ONZUS, 72% des habitants de ces quartiers considèrent que la rénovation urbaine n'a pas changé

## Le Comité interministériel des villes est aux abonnés absents

leurs conditions de vie, 45% des jeunes y sont chômeurs. Le trafic de drogue et les violences s'accroissent, l'islam radical est devenu prépondérant, les policiers sont de moins en moins respectés, les résultats scolaires des élèves sont en baisse. La situation y est de plus en plus explosive.

Des milliards ont donc été gaspillés. Pourquoi ? D'abord pour des raisons politiques : à la complication de tous les organismes ou types de contrats créés s'est ajouté le trop grand nombre de zones prioritaires. De plus, comme l'indique la Cour des comptes dans un rapport de juillet 2012 sur la politique de la ville, « depuis 2002, 11 ministres ont successivement occupé ce poste », et quatre ministres depuis 2013. La durée d'un ministre de la Ville est inférieure à un an. Et, d'après la Cour, « le comité interministériel des villes (CIV), qui est pourtant l'organe décisionnel de la politique de la ville, n'a siégé qu'à quatre reprises depuis 2001, malgré l'engagement répété de le réunir fréquemment ». En outre, « sur les 61 mesures prises lors de la dernière réunion du CIV, en février 2011, seules 32 sont actuellement en cours de mise en œuvre par les ministères, cinq restant suspendues à des arbitrages ».

### Le grand flou

Les objectifs de la « cohésion sociale » n'étaient pas faciles à définir. D'après la Cour des comptes, « faute d'objectifs, de normes et de pratiques partagées, l'impact réel des actions menées dans le cadre de la politique de la ville reste donc très difficile à mesurer ».

Mais surtout la politique du logement française est restée collectiviste. Ce sont les mêmes organismes HLM, constructeurs des logements dégradés

à démolir, qui ont construit les nouveaux logements collectifs. La Cour des comptes le déplore : « La proportion de logements en accession à la propriété, inférieure à 10%, est insuffisante ».

En France, le logement social locatif public est considéré comme la solution à la « crise du logement » alors qu'il en est la cause. L'Allemagne a vendu plus de la moitié de ses HLM et n'a pas de problème de logement. Aux Pays-Bas, il n'y a pas comme en France deux marchés du logement, l'un public, avec d'énormes avantages fiscaux, financiers et fonciers, et l'autre privé, mais un seul. Le seul avantage dont bénéficient les logements publics hollandais est une garantie de leurs emprunts. Au Royaume-Uni, Margaret Thatcher a fait vendre à leurs occupants des millions d'HLM.

### Assurer le plein emploi

Bien entendu, la suppression des privilèges des HLM et la vente de la plupart d'entre eux ne résoudraient pas tous les problèmes des banlieues. La sécurité devrait y être assurée et les écoles plus performantes. Et surtout le chômage y serait plus faible si la politique économique assurait le plein emploi, comme en Allemagne, au Royaume-Uni, et dans toute l'Europe du Nord. Ces pays n'ont pas besoin d'une politique de la ville, avec ses multiples organismes, contrats, avantages fiscaux et sociaux, crédits publics. « D'autres pays, la Grande-Bretagne en particulier, ont fait des choix différents en accordant une priorité à l'emploi et au développement économique » dit la Cour des comptes.

Pour réduire le chômage il faudrait rendre nos entreprises plus compétitives en baissant les charges que leur fait supporter un secteur public pléthorique. Bref, il faudrait abandonner le collectivisme qui règne dans notre pays et qui explique l'échec de la politique de la ville.

**ALAIN MATHIEU, PRÉSIDENT D'HONNEUR DE CONTRIBUABLES ASSOCIÉS**



Alain Mathieu est l'auteur de « Ces mythes qui ruinent la France » (Les éditions du Cri, 2011).

**30** - La rénovation urbaine à coups de milliards

**33** - Ces architectes fous qui ont défiguré la France

**36** - Entretien avec Xavier Lemoine, maire de Montfermeil

**38** - Cités : le grand remplacement

**40** - Loi SRU : la banlieue près de chez vous

**44** - La France des oubliés

# 2 - FOLIES ARCHITECTURALES ET GHETTOS URBAINS

Les quartiers modèles des années 1960, lieux de toutes les utopies urbanistiques, sont devenus les territoires du grand remplacement.



**C'est le chantier !** Bras séculier de la politique de la ville, l'ANRU rénove sans parvenir à ramener les banlieues françaises dans la communauté nationale...

## La rénovation urbaine à coups de milliards

**D**ix ans après les émeutes de 2005, La Courneuve (Seine-Saint-Denis) reste un territoire perdu de la République si l'on en juge aux huées et aux injures qui ont accueilli François Hollande, lors de sa (courte) visite dans la « cité des 4000 », en octobre dernier. La main sur le portefeuille, le chef de l'Etat venait pourtant inaugurer une pépinière d'entreprises lancée par l'Agence nationale de développement économique.

Baptisé « France Entrepreneur », ce nouveau machin vise à multiplier par quatre les créations d'entreprises dans les quartiers « fragiles » et à

accompagner 10 000 entrepreneurs dans leur premier recrutement d'ici 2017. Des promesses ! Concrètement, France Entrepreneur va surtout accroître la charge financière pesant sur les contribuables à travers la politique de la ville. Ce bidule disposera d'un budget d'investissement de 110 millions d'euros, dont 60 fournis par l'État et la Caisse des dépôts. Le solde sera tiré de l'enveloppe des « investissements d'avenir ». La majeure partie des 110 millions - qui ne comprennent pas les frais de fonctionnement de cette boutique - sera saupoudrée dans les banlieues au titre de la politique de la



« L'ANRU, c'est le plus grand chantier de notre Histoire, quinze fois le baron Haussmann. » Jean-Louis Borloo, ancien ministre de la Ville (2002-2004).

ville. Au sein de la nébuleuse d'organismes divers (Commissariat général à l'égalité des territoires, Observatoire national de la politique de la ville, Secrétariat général du comité interministériel des villes...) distribuant l'argent aux quartiers « prioritaires », l'ANRU tient le rôle de caissier en chef. Selon un rapport parlementaire, ses décaissements atteignaient 150 millions d'euros par mois durant la période 2010-2012.

### Cinq milliards pour 200 quartiers

Cet établissement public à caractère industriel et commercial, présidé depuis novembre 2014 par le député-maire PS de Sarcelles (95), François Pupponi, a été créé en 2003 sous l'égide de Jean-Louis Borloo, alors ministre de la Ville. Sa mission : financer la destruction des logements vétustes, la construction de logements neufs et les rénovations urbaines au titre du PNRU (programme national de rénovation urbaine).

Au fil du temps, son financement n'a cessé d'augmenter : de l'ordre de 2,5 milliards pour la période 2004-2008, puis 1,5 milliard entre 2008 et 2011. En 2014, l'ANRU a été dotée de 5 milliards d'euros supplémentaires pour financer le Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU, 2014-2019) qui concernera 200 « quartiers ». L'ANRU continuera aussi à financer les programmes non achevés du plan Borloo, soit environ 30% des chantiers toujours en cours. À ce titre, l'agence abreuve une kyrielle d'opérateurs, qu'il s'agisse des bailleurs sociaux, de sociétés de BTP, des cabinets d'urbanisme, des communes concernées par la politique de la ville...

Le financement de l'ANRU fait l'objet de critiques récurrentes. C'est en siphonnant les caisses d'Action Logement (l'ex-1% logement) qu'elle



*François Pupponi, 53 ans, le député-maire PS de Sarcelles (95), préside l'ANRU depuis novembre 2014. L'organisme a été créé en 2003 sous l'égide de Jean-Louis Borloo, alors ministre de la Ville.*

trouve l'essentiel de ses ressources. Environ 50% des fonds collectés au titre du 1% (qui est une contribution obligatoire des entreprises de plus de 20 salariés correspondant à 0,45% de leur masse salariale) sont réservés à la politique de renouvellement urbain et au développement du logement social.

Action Logement assure presque 100% du budget de l'ANRU ainsi que les investissements immobiliers de la FL (l'association Foncière Logement), autre bidule créé pour favoriser la « mixité sociale » dans les quartiers. Lors de la signature, en octobre dernier, de la convention de financement du NPNRU (aussi appelée ANRU 2) il a été convenu qu'Action Logement apporterait 93% des 5 milliards du budget de l'agence. Avec cet accord, la moitié des sommes collectées par le 1% échappe désormais à la gestion des partenaires sociaux, ce qui est anormal.

### L'ANRU démolit beaucoup mais construit peu

L'utilisation des fonds de l'ANRU est également sujette à caution. Son argent est destiné à remettre des logements à neuf, à moderniser les quartiers, par exemple en construisant des équipements scolaires ou sportifs (qui partent parfois en fumée lorsqu'une émeute survient), voire même à favoriser l'implantation de commerces de proximité. Sur le terrain, l'action de l'ANRU a été pointée du doigt, car on lui a reproché de démolir beaucoup et de construire très peu.

Par ailleurs, les conventions que l'ANRU passe et signe dans le cadre des contrats de ville lui permettent d'accompagner des investisseurs privés dans leurs projets immobiliers. L'agence peut participer au capital de sociétés privées aux côtés des collectivités et d'autres investisseurs. Un certain nombre de ces projets, qui impliquent des promoteurs, sont menés via des sociétés d'économie mixte (SEM). Outre ses 5 milliards de budget, l'ANRU pourrait injecter jusqu'à 250 millions

dans ces partenariats afin de provoquer des effets de levier *a priori* vertueux.

### L'argent a surtout profité aux groupes de BTP

*A priori* seulement, car les SEM qui favorisent le compagnonnage entre argent public et argent privé font régulièrement la une des journaux dans la rubrique des faits divers frauduleux. Ainsi, en septembre dernier, la chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur a épinglé la SEMIACS (Société d'économie mixte intercommunale pour l'amélioration de la circulation et du stationnement) de Nice, pour l'attribution de contrats « lourds » dans des conditions « contestables » et défavorables à ses intérêts, favoritisme dans les recrutements, promotion excessive de certains cadres... À Levallois, une SEM est aussi impliquée dans un pataçon local. Il s'agit de la SEMARELP (Société anonyme d'économie mixte d'aménagement, de rénovation et d'équipement de Levallois-Perret). Elle est notamment partie prenante dans la ZAC Front-de-Seine (née de la disparition d'entreprises industrielles dont les usines Citroën) et fait l'objet de plusieurs enquêtes, dont une pour prise illégale d'intérêt.

Dans ce concert de casseroles, certains investisseurs se demandent si le rôle de l'ANRU est bien de couvrir une partie des risques inhérents aux investissements privés avec de l'argent public, même en contrepartie d'une rémunération. La question est d'autant plus légitime que le plan Borloo (ANRU 1) n'a pas suscité l'enthousiasme. Les 42 milliards d'euros engagés ont, certes, fait tourner les bétonnières mais les opérations sur le bâti n'ont pas changé le quotidien des habitants, ni amélioré l'image des banlieues françaises.

Censé modifier la vie des quartiers et la « mixité sociale », tout cet argent a surtout profité aux groupes de BTP qui remplacent l'architecture verticale des barres d'immeubles par une architecture horizontale réputée moins criminogène. La politique de la ville n'est pas parvenue à réduire la fracture urbaine entre le pays et des quartiers « défavorisés » où la proportion d'habitants sous le seuil de pauvreté ne cesse d'augmenter depuis une décennie. L'Observatoire national des zones urbaines sensibles (ONZUS) note qu'à la fin des années 2000, 32,4 % des habitants de ZUS vivaient sous le seuil de pauvreté, soit trois fois plus qu'ailleurs !

**ALEXIS CONSTANT**



Agence Nationale  
pour la Rénovation  
Urbaine

## Les effectifs de l'ANRU

**S**elon un rapport de la Cour des comptes de juin 2014, l'ANRU comptait, à la fin de 2013, 88 salariés permanents en équivalent temps plein (contre 37 en 2004), dont 76% de cadres. Le directeur général adjoint est mis à disposition par une filiale de la Caisse des dépôts. « La moyenne des cinq

rémunérations brutes les plus importantes a atteint 119 000 euros en 2012 », relèvent les magistrats financiers, qui déplorent par ailleurs un dépassement « préoccupant » des effectifs, eu égard au plafond d'emplois de l'ANRU voté en loi de finances. L'agence peut

encore loger du monde : elle occupe des bureaux de 2437 m<sup>2</sup> sur six niveaux, dans le très chic VI<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Dans les départements et régions, 700 agents des délégations territoriales sont chargés de la mise en œuvre sur le terrain du programme de rénovation urbaine. **JEAN-BAPTISTE LEON**



PHOTO: ©FRANCK FIEE / AFP

**Habitat.** De la construction des barres d'immeubles aux zones pavillonnaires, les architectes pratiquent un terrorisme visuel auquel nul n'échappe.

## Ces architectes fous qui ont défiguré la France

**I**l faudrait pendre certains urbanistes. Pourquoi ne pas commencer par le squelette de Le Corbusier? L'architecte suisse mort en 1965 a donné le premier coup de truelle à la France du béton, des HLM et des cités. Son architecture de clapiers repose sur le «modular» une silhouette humaine aux proportions standardisées (1,83 m de haut). Elle dicte ses dimensions à un logement, devenu une «machine à habiter». Son projet, dont les principes sont résumés dans la charte d'Athènes (1933), prône l'édification d'une «ville nouvelle», divisée en quatre «fonctions»: résidence, travail, loisirs et transport. C'est sur cette base qu'a été construite la Cité radieuse de Marseille (surnommée localement «la Maison du Fada») ou encore l'unité d'habitation de Firminy-Vert (Loire), un bâtiment inhospitalier de 414 logements répartis sur 20 niveaux, qui s'est peu à peu vidé de tous ses habitants...

De Firminy-Vert aux grands ensembles sortis de terre dans toutes les provinces de France et de Navarre

**402**

*C'est la longueur en mètres de l'immeuble du «Cèdre Bleu» (photo), l'un des plus longs d'Europe au moment de sa construction, dans le quartier du Haut-du-Lièvre, à Nancy. En 2010, il a été raccourci de plus de 130 mètres.*

on trouve le même moule urbanistique. Selon l'architecte David Mangin auteur de «*La Ville franchisée*» (Éditions de la Villette), un best-seller des années 2000, ce chaos urbain n'est pas sorti de terre tout seul. C'est la résultante monstrueuse de rapports de force politiques, de visions idéologiques et d'une culture technique totalitaire dont les architectes se sont faits les chantres.

Fruit de la politique volontariste menée durant les Trente Glorieuses dans le domaine de l'aménagement du territoire et de la planification urbaine, certains de ces grands ensembles sont aujourd'hui détruits à l'explosif. À la fin des années 1990, la France a lancé un programme de démolition d'immeubles HLM en périphérie des villes afin de «casser les ghettos». En juillet dernier, ce feu d'artifice a concerné la Barre 230 de La Duchère (Rhône). Elle a été pulvérisée, mettant un point final à la Barre des Mille, une cité construite près de Lyon, au début des années 1950, par l'architecte François-Régis Cottin.

Boum ! Ce dynamitage résume le fiasco d'une architecture dont la cité

des 4000 de La Courneuve (Seine-Saint-Denis), dessinée par Clément Tambuté et Henri Delacroix, a longtemps été un symbole. La destruction de la tour Debussy (1986), une des pièces déca-ties de ce grand ensemble criminogène, a donné le coup d'envoi d'une rénovation générale. Comme au Val-Fourré (Mantes-la-Jolie, Yvelines), où les 13 tours dessinées par les architectes/urbanistes Raymond Lopez, Henri Longepierre et Marcel Gojard ont été rasées entre 1992 et 2006. Depuis, d'autres barres d'immeubles ont été soufflées à Béziers (Capendeguy), à Mâcon (Grandes Perrières), à Saint-Étienne où la « Muraille de Chine » fut longtemps la plus grande barre européenne, à Toulouse (Empalot)...



Quand ils ne sont pas détruits, certains grands ensembles sont « remodelés », c'est-à-dire réhabilités par des architectes en cour comme Roland Castro, longtemps proche du PC, qui a notamment opéré dans les cités des Hauts-de-Seine. Il vient de proposer la construction de 24 000 logements dans le parc Georges-Valbon (La Courneuve) afin d'y créer un « Central Park du Grand Paris », ce qui a provoqué l'ire d'une partie de la population.

Le saccage architectural du pays a aussi été orchestré par l'État. Fidèle à la loi Pasqua selon laquelle tout citoyen doit se trouver à moins de 45 minutes d'une autoroute, le pays s'est peu à peu couvert d'échangeurs, de bretelles, de roca-des, de ronds-points (*lire notre*

*La Cité radieuse, œuvre de Le Corbusier (1952) est surnommée « la Maison du Fada » par les Marseillais.*

*enquête sur la folie des ronds-points dans Les Dossiers du contribuable n°12, avril 2013).*... Cette délinquance architecturale s'est accélérée à partir des années 1980. En 1983, les lois de décentralisation ont laissé le champ libre aux maires en matière de permis de construire. Promoteurs et élus aux goûts architecturaux exécrables ont eu la main lourde sur la bétonneuse. Les architectes des groupes de BTP ont multiplié des projets sans âme où le toit-terrasse, et les fenêtres en longueur règnent en maître. La montagne n'a pas été épargnée par ce bétonnage. À Flaine (Haute-Savoie), quelques architectes, dont le Suisse Gérard Chervaz et le Hongrois Marcel Breuer ont, par exemple, créé des cages à lapin « Bauhaus » ouvrant sur l'espace longtemps préservé des alpes...

### **Utopies urbanistiques et hangars commerciaux**

La construction de Flaine (1960/1976) est symbolique d'une période où les tours et les barres d'immeubles ont cédé la place à des « utopies » urbanistiques comme celles, en Île-de-France, de Cergy-Pontoise, d'Évry, de Melun-Sénart... En parallèle, la France s'est couverte de hangars commerciaux dans des ZAC qui ont peu à peu asphyxié les magasins de centre-ville alors que les zones pavillonnaires poussaient comme des champignons.

Après le béton gris, le vert concombre. Aujourd'hui, les architectes impliqués dans la construction des éco-quartiers (Brest, Strasbourg, Issy-les-Moulineaux...) sont en train de reformater l'architecture en imposant leur vision du monde de la même façon que les architectes des années 1950 imposaient la leur au nom de la modernité. Selon eux, il s'agit de passer de l'obscurantisme de la ville ancienne à la cité écolo, rationnelle, dans laquelle l'homme sera rééduqué selon des préceptes verts, sinon vert de gris.

**ALEXIS CONSTANT** ■

**Jeunesse.** La politique de la ville finance, via le programme « Ville, Vie, Vacances », les activités de loisirs des jeunes des quartiers de la « nouvelle géographie prioritaire ».

## Des vacances aux frais de la princesse

**L**e programme « Ville, Vie, Vacances » (VVV) mis en place en 1981 sous la dénomination « opérations anti été chaud », permet à des jeunes de 11 à 18 ans qui ne partent pas en vacances d'accéder, gratuitement, à nombre d'activités de loisirs (sport, arts et culture, citoyenneté, sorties et séjours, projets de solidarité internationale...) organisées par leur ville ou encore par des associations.

400 000 jeunes, dont 75% issus de quartiers prioritaires de la politique de la ville, ont bénéficié du dispositif en 2015, à travers 3500 actions dans 93 départements pour un montant de 54 millions d'euros. Parmi les financeurs : les ministères (via notamment des subventions du fonds interministériel de prévention de la délinquance), les CAF, les collectivités locales ou encore l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSÉ).

### VVV

*L'affiche 2015 du programme « Ville Vie, Vacances » à Paris propose diverses activités sportives, artistiques, culturelles...*



Coût moyen de l'action par bénéficiaire en 2012 : 139 euros. La même année, ce sont plus de 10 000 salariés permanents, 9000 vacataires, et 8000 bénévoles qui furent mobilisés (le plus souvent à temps partiel), soit au total plus de 27 000 personnes...

À Paris, le programme des activités est conçu en collaboration avec le Service de prévention de la Préfecture de police (SPPAD). L'encadrement est assuré par des animateurs de l'Union des centres sportifs de plein air (UCPA) et des policiers volontaires avec l'objectif de renforcer le lien police-population en direction de la jeunesse.

« Cette opération est une très bonne chose car ça permet aux jeunes de ne pas traîner dans la rue et ça nous empêche de faire des bêtises », témoignait en 2009 Awa, une jeune de fille de 14 ans de la Seine-Saint-Denis. On aimerait bien la croire...!

**FLORENCE PICHARD DU PAGE** ■

ILLUSTRATION : INNOCENT

### ■ Faites ce que je dis, ne faites pas ce que je fais...



« La vérité, c'est que, depuis quarante ans, on a mis en place une stratégie erronée pour les banlieues. D'une certaine manière, plus on a consacré de moyens à la politique de la ville, moins on a obtenu de résultats ».

De qui cette phrase pleine de bon sens ? De Nicolas Sarkozy. Plus exactement du candidat Sarkozy, puisqu'elle fut prononcée en 2005. Une fois élu, le président Sarkozy changea son fusil d'épaule et ouvrit le tiroir-caisse... Le plan « Espoir banlieues », lancé en 2008 par sa secrétaire d'État chargée de la politique de la Ville, Fadela Amara, visait à réduire le chômage chez les jeunes de moins de 26 ans vivant dans les quartiers « en difficulté ». Un cuisant échec à 4 milliards d'euros...

**Entretien avec Xavier Lemoine.** Pour le maire PCD de Montfermeil (Seine-Saint-Denis), la réhabilitation urbaine doit aller de pair avec le respect de critères esthétiques, car le Beau permet de vivre mieux ensemble.

## « Montfermeil a bénéficié du projet de rénovation urbaine le plus coûteux de France »

**Que pensez-vous des mesures contraignantes destinées à accroître la part du logement social dans certaines communes ?**

Plus de social n'est pas forcément un problème en soi. Ce qui est problématique, ce ne sont pas les logements, mais leur politique d'attribution. Si les mairies garantissent une partie des capitaux engagés dans un projet immobilier, elles peuvent avoir un petit quota d'attribution de logements neufs. Mais l'essentiel est distribué par les bailleurs, au titre du 1% patronal, ou encore par le préfet qui impose une politique de peuplement, parfois sans tenir compte de l'avis des élus. En ce qui concerne l'habitat proprement dit, le social ne pose pas de problème, car sa qualité de construction est durable, souvent supérieure à celle de la promotion privée.

**Quel type de politique urbaine avez-vous engagé à Montfermeil depuis votre élection en 2002 ?**

Il faut d'abord se référer à un cadre qui est fourni par le plan local d'urbanisme. Ce document est commun à tous les acteurs impliqués dans la construction. À Montfermeil, la ville est divisée en quatre avec deux zones pavillonnaires, un centre commercial ancien et une cité. À terme, lorsque nous serons desservis par le RER et que le Grand Paris sera devenu une

réalité, il sera possible de densifier légèrement l'habitat autour de la gare et du centre-ville. Tous les projets se feront dans le respect d'une norme architecturale qu'il s'agisse de zones pavillonnaires ou d'habitat collectif. Je discute avec les architectes et m'assurerais personnellement que, de la couleur des crépis à la pose des briquettes décoratives, les constructions respectent des normes esthétiques et procurent un sentiment de qualité. Cette dimension esthétique a souvent été oubliée et c'est dommage : le Beau inspire le respect et permet de vivre mieux ensemble.

**Voici dix ans, Montfermeil et Clichy-sous-Bois ont connu trois semaines d'émeutes. Comment avez-vous assaini la situation ?**

Montfermeil a bénéficié du projet de rénovation urbaine le plus coûteux de France. Il s'agissait d'abord de redonner de la fierté aux habitants de la commune. Près de 2000 logements achetés ont été démolis et reconstruits. Le coût total de cette opération est voisin de 700 millions d'euros. Tout cet argent n'a pas été dépensé en vain. Aujourd'hui la vie a totalement changé dans les secteurs concernés. Ils sont devenus des quartiers comme les autres avec une délinquance qui n'est pas plus forte qu'ailleurs. Globalement les

### 2000

*C'est le nombre de logements qui ont été démolis puis reconstruits dans le cadre du programme de rénovation urbaine de Montfermeil.*

conditions de vie se sont améliorées pour tout le monde. Même les parages des collèges, autour desquels les élèves étaient sur le qui-vive, sont aujourd'hui plus calmes.

**Quelles ont été vos priorités en matière de sécurité ?**

Notre réhabilitation urbaine est allée de pair avec l'installation d'un commissariat de plein exercice, renforcé par une police municipale, et par la pose d'une cinquantaine de caméras de surveillance. C'est un investissement que je ne regrette pas. Je me suis aussi montré intransigeant sur la petite délinquance et les « troubles de jouissance » qui empoisonnent le quotidien. Régulièrement, je réunis autour de moi, les bailleurs, le commissaire de police, le procureur, les services de l'État, de manière à faire un point sur la ville et trouver les moyens de régler les problèmes qui peuvent survenir. Par ailleurs, nous avons accentué l'accompagnement linguistique des populations d'origine étrangère et tout fait pour remettre les parents en position d'autorité. Ces mesures ont été payantes. Dès que les gens se rendent compte que l'ordre prime sur l'anarchie, ils retrouvent confiance et le travail des forces de l'ordre est facilité.

**Toutes les agences qui travaillent sur la politique de la ville sont-elles utiles ?**

En ce qui me concerne, je n'ai eu qu'à me féliciter de l'efficacité de ces agences. Lorsqu'il a fallu démolir et reconstruire 2000 logements, l'ANRU (*agence chargée de la rénovation urbaine, NDLR*) nous a aidés à surmonter des problèmes juridiques en s'adaptant aux nécessités de terrain



*Xavier Lemoine, 55 ans, est depuis 2002 le maire de Montfermeil (Seine-Saint-Denis, 27 000 habitants). Il est le vice-président du Parti chrétien-démocrate.*

avec pragmatisme. Idem pour l'ACSE (*cohésion sociale et égalité des chances, NDLR*) qui n'a jamais posé de problème de financement quand il s'est agi de lancer des programmes sociaux. Enfin, le rôle de l'EPARECA (*établissement public chargé des espaces commerciaux, NDLR*) est déterminant pour garder des commerces de proximité dont l'équilibre financier est fragile. Cependant attention : les aides ne suffisent pas. Il faut ensuite assurer le service après-vente. Veiller à ce que les choses s'améliorent dans la durée. C'est notamment sur ce point que les électeurs doivent demander des comptes à leurs élus.

**Beaucoup d'observateurs estiment que les milliards par dizaines que la politique de la ville a engloutis en 40 ans n'ont pas servi à grand-chose...**

« Engloutis » n'est pas le bon mot. Je pense que ce constat est biaisé. On pourrait parler d'échec si, depuis 40 ans, on s'occupait des mêmes personnes. Ce n'est pas le cas. Chaque année, ce sont 250 000 personnes qui arrivent de l'étranger et qui vont s'entasser dans des villes comme Trappes, Clichy, Montfermeil... Cela fait 40 ans que ces communes se sont spécialisées dans l'accueil de ces migrants, qu'elles les éduquent, qu'elles les épaulent...

S'il y a un échec, il résulte du fait que l'on a confondu les causes et les effets. On a pensé que les dysfonctionnements étaient de l'ordre des causes. En fait, ce sont les effets d'une différence de culture. Ce facteur, cet enjeu culturel a été mal appréhendé et nous en payons les conséquences aujourd'hui.

**PROPOS RECUEILLIS PAR DIDIER LAURENS** ■

**Immigration.** Depuis les années 1970, la population de villes entières est progressivement remplacée par celle de migrants en provenance d'Afrique et d'ailleurs.

## Cités : le grand remplacement

« **D**ans tous les endroits où j'ai grandi (à Drancy, Montreuil, Stains, le XVIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris), le grand remplacement a opéré. C'est la réalité qui gagne. Dans tous les endroits où j'ai grandi, ils nous ont remplacés », déclarait en avril 2014 le journaliste Eric Zemmour dans le cadre de « Ça se dispute », une émission supprimée par I-Télé, car politiquement incorrecte.

Le grand remplacement est une théorie selon laquelle la population française est en train d'être chassée par celle provenant notamment d'Afrique noire et du Maghreb.

Elle est défendue par l'écrivain Renaud Camus, un ancien socialiste qui fut notamment proche de Louis Aragon. Cette thèse est honnie par l'intelligentsia qui y voit la résurgence de thèses méphitiques.

Pourtant, lorsqu'on observe ce qui se passe dans les banlieues sans donner dans le déni de réalité, force est de constater que certains éléments démographiques sont troublants. Même Manuel Valls, en balade dans les allées d'une brocante d'Évry (il en était alors le député-maire) lors de la campagne des primaires socialistes de 2009, soupirait : « Belle image de la ville d'Évry... ». Il demandait alors à un membre de son équipe, devant les caméras de Direct 8 : « Tu me mets quelques Blancs, quelques White, quelques Blancos »...



Noir, c'est noir. Et il est vrai que trouver des « Blancos » dans certains quartiers d'Évry ou de Corbeil tient de la gageure. L'Essonne n'est pas le seul département touché par ce changement démographique.

À partir d'un fichier de l'INSEE (nommé « Saphir »), les démographes Bernard Aubry et Michèle Tribalat ont évalué en 2011 la montée en puissance des jeunes de moins de 18 ans d'origine étrangère entre 1968 et 2005. Ce travail permet de mieux appréhender la concentration ethnique des populations importées et le processus de substitution en cours dans certains « quartiers ». Des quartiers où les « petits Blancs » qui restent sur place sont ceux qui n'ont pas les moyens d'aller s'installer ailleurs.

Selon ces deux chercheurs, la Seine-Saint-Denis est symptomatique de ce basculement. La proportion des jeunes d'origine étrangère y est passée de 18,8 à 50,1% entre 1968 et 2005, contre 16% à 37% dans le reste de l'Île-de-France. D'après le site *Atlantico*, qui relate le travail des deux démographes, la « proportion de jeunes d'origine maghrébine a été multipliée par trois (de 7,7% à 20,5%) en trente ans », en Seine-Saint-Denis, alors que celle des « jeunes d'origine subsaharienne, quasiment nulle en 1968, est passée à 12% en 1999 ».

Pas besoin d'être grand clerc, pour constater que ce phénomène de substitution ne se limite pas au « 9.3 ».

Dans la plupart des cités en périphérie des grandes villes, voire même dans certains quartiers de Paris, comme le 18<sup>e</sup> arrondissement, ce phénomène de remplacement se généralise. Il est relativement récent.

Entre 1946 à 1975, le parc immobilier a augmenté de huit millions de logements neufs, dont trois millions de logements sociaux essentiellement situés en région parisienne. Ces grands ensembles se sont d'abord remplis avec des provinciaux ravis de quitter des logements insalubres pour s'installer dans ces logements neufs et confortables.

### **La haine de l'Occident**

La donne a changé dans la décennie 1970-1980, lorsque les classes moyennes ont quitté les barres d'immeubles pour s'installer dans des zones pavillonnaires comme ce fut, par exemple, le cas à Vénissieux, dans la banlieue de Lyon. Elles ont été remplacées par des ménages issus de l'immigration, ce phénomène s'accélérait avec le regroupement familial accordé par le tandem Giscard-Chirac. Peu à peu, les familles maghrébines sont devenues majoritaires aux Minguettes, par exemple, alors qu'en Seine-Saint-Denis, la population scolaire d'origine exogène est passée de 17% à 30% entre 1975 et 1983.

Depuis, l'« ethnicisation » des quartiers n'a cessé de s'accroître. Indice de régression manifeste, un individu

s'y définit d'abord par ses origines ethniques, les « Blancos », souvent minoritaires, étant considérés comme des colons. La proportion des jeunes d'origine étrangère est ainsi passée de 22 à 76% à Clichy-sous-Bois entre 1968 et 2005, de 23 à 75% à Aubervilliers, de 22 à 74% à La Courneuve, de 30 à 71% à Garges-lès-Gonesse...

Compte tenu de l'intensité des flux migratoires (250 000 personnes/an avant la crise des migrants), c'est dans les communes de la région parisienne que ce grand remplacement a été le plus important. Il concerne aussi, Lyon, Toulouse, Marseille, certains quartiers de Strasbourg, de Grenoble... Autant dire, la France entière...

Comme le prouvent des émeutes sporadiques, dans ces quartiers où les Français de souche sont marginalisés, la situation est explosive. Un phénomène que même certains hommes de gauche dénoncent. Notamment le député (PS) Malek Boutih, ancien président de SOS Racisme et auteur en juillet dernier d'un rapport sur les phénomènes de radicalisation et le djihadisme. Pour Malek Boutih, « l'ampleur du phénomène et sa pénétration dans tous les milieux » sont telles « qu'on pourrait basculer dans un phénomène de masse. »

Après des voyous, les quartiers sont en train de produire toute une génération de terroristes soudés par la haine de l'Occident...

**HENRI DUMAINE** ■

---

## **Et les plus violents sont...**

**S**elon une étude de 2010 réalisée par le sociologue Hugues Lagrange, chercheur au CNRS, les jeunes issus de l'immigration africaine sont trois à quatre fois plus souvent mis en cause pour des délits que les

autochtones, et deux fois plus pour ceux issus de familles maghrébines. Ces enfants issus de familles subsahariennes présentent également, dès la maternelle, plus de difficultés d'apprentissage des

fondamentaux, note ce chercheur pour qui l'arrivée récente de migrants en provenance de zones de guerre (Zaïre, Congo...) renforce ce phénomène du fait de l'éducation défaillante des nouveaux venus... **H. D.**

**Logements sociaux.** Durcie en 2013, la loi SRU donne dorénavant à l'État le droit d'installer des cas sociaux où il veut...

## Loi SRU : la banlieue près de chez vous

**V**ous habitez un appartement chèrement acquis afin de vivre au calme entouré de voisins partageant le même style de vie que le vôtre ? Ce droit vous sera peut-être retiré.

À Paris, la municipalité socialiste s'est déjà dotée d'un dispositif de droit de préemption urbain « renforcé » (DPUR). Il lui permet de créer des logements sociaux au sein d'une copropriété. L'appartement en vente au-dessus de chez vous peut, par exemple, être réquisitionné par la Ville pour y installer des « cas sociaux ».

Si vous résidez dans une autre commune, le topo est le même : l'État peut préempter des terrains pour imposer la construction de logements sociaux. Pire : dès 2016, une loi permettra aux préfets de loger, dans le privé, les demandeurs si le parc de logements sociaux est insuffisant.

### Sanctions contre les communes

Ces mesures de rétorsion découlent de la loi sur le logement social (loi Duflot du 18 janvier 2013). Ce texte prévoit un relèvement de 20% à 25% du taux obligatoire de logements sociaux dans les communes de plus de 3500 habitants d'ici 2025. Il durcit les conditions de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains (SRU).

L'article 55 de cette loi SRU adoptée en décembre 2000, sous le gouvernement Jospin, prévoit des sanctions annuelles et triennales contre les communes réputées « carencées ».

À savoir, celles qui ne respectent pas l'obligation de mitiger leur foncier bâti avec du logement social. Dans un premier temps, cette loi (qui n'a pas été abrogée par la droite lorsqu'elle est revenue au pouvoir) ne concernait que les communes comptant au moins 3500 habitants (1500 en Île-de-France), et situées dans une agglomération ou un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre d'au moins 50 000 habitants. Cet EPCI devait aussi intégrer une ville de plus de 15 000 habitants.

### Kanner joue les Père Fouettard

En 2013, cette obligation a été étendue aux communes dites « isolées » n'appartenant pas aux agglomérations ou EPCL, mais qui ont plus de 15 000 habitants et sont en croissance démographique. Les communes qui ne respectent pas ce quota sont soumises à un malus financier annuel et à une obligation de « rattrapage » sur trois ans. Si elles ne respectent toujours pas cette obligation, elles sont assujetties à de nouvelles pénalités.

Le 26 octobre 2015, Manuel Valls a publié une liste de 36 communes mises « sous surveillance » en raison de leur réticence. Ormesson-sur-Marne (94) en fait partie : Patrick Kanner, le ministre de la Ville, y est venu jouer en septembre les Père Fouettard auprès d'élus souhaitant continuer à privilégier la qualité de vie de leurs administrés.

**HENRI DUMAINE** ■



*L'écologiste Cécile Duflot, 40 ans, a été ministre du Logement de mai 2012 à mars 2014.*

**Cinéma.** Lauréat de la Palme d'Or du Festival de Cannes 2015, ce film raconte l'enfer vécu par des réfugiés tamouls dans une cité HLM de la banlieue parisienne.

## « Dheepan », de Jacques Audiard

Ce n'est pas la première fois qu'Audiard fils se penche sur les phénomènes de violence urbaine. On en avait eu un aperçu dans « *De battre mon cœur s'est arrêté* » (2005), dans lequel des promoteurs immobiliers parisiens peu scrupuleux dégradent des immeubles pour pouvoir les racheter à vil prix, puis davantage encore dans « *Un prophète* » (2009), qui traite plus particulièrement du monde carcéral.

Dans « *Dheepan* », du prénom (usurpé) du principal protagoniste, Audiard s'intéresse, à travers le prisme de l'immigration, à la situation de ces grands ensembles que certains



*Dheepan est sorti sur les écrans en août 2015.*

éditorialistes qualifient parfois de « quartiers populaires », avec un goût certain pour l'édulcoration.

Tout commence au Sri Lanka, où la guerre civile entre les séparatistes tamouls, hindous, et le régime dirigé par les indigènes Cinghalais, bouddhistes, s'achève par la défaite des premiers. Le héros, qui combattait pour les « Tigres tamouls », décide de fuir en Europe. En compagnie d'une femme et d'une fille qu'il ne connaît pas, il adopte l'identité d'un père de famille tué lors du conflit et part pour la France. Après une expérience peu reluisante de vente à la sauvette dans les rues de Paris, il obtient un emploi de gardien dans une cité HLM du bien mal-nommé Pré-Saint-Gervais, en Seine-Saint-Denis. Il comprend alors pourquoi il a obtenu cet emploi si facilement : plus personne ne veut avoir à gérer ce groupe d'immeubles tenu par les trafiquants de drogue, qui sont musulmans. Dheepan et sa nouvelle famille vont ainsi retrouver dans la banlieue francilienne la guerre à laquelle ils avaient cru échapper en quittant leur pays.

R. B. ■

## 1Md

Depuis 2007, la Région Île-de-France a investi 1 milliard d'euros dans les quartiers prioritaires. Parmi la liste des 200 quartiers retenus par l'ANRU pour la rénovation urbaine 2014-2024, 58 sont en Île-de-France, dont 1 à Paris.



© LAURENT DAVANNE/FOTOLIA

**Entretien avec Gérard-François Dumont.** Pour le professeur à la Sorbonne, directeur de la revue *Population & Avenir* et spécialiste de géopolitique, la dérive des « quartiers » peut être ralentie à condition de les désenclaver, d'y ramener la sécurité et d'améliorer le niveau scolaire des « jeunes »...

## « L'architecture des quartiers est l'illustration contemporaine de la laideur »

La politique de la ville a englouti plus de 100 milliards d'euros en 40 ans, sans résultat. Quelles sont les causes de cet échec ?

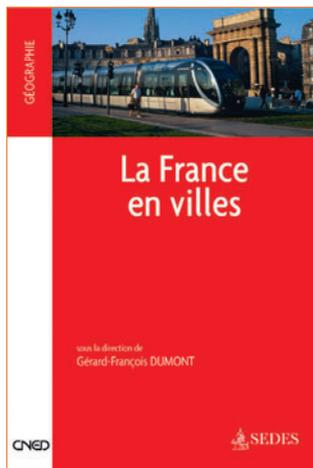
Il faut d'abord revenir sur les causes de ce problème, à savoir l'hérésie urbanistique des années 1960, une période où l'on s'est mis à construire de grands ensembles en référence à la charte d'Athènes rédigée en 1933 sous l'égide de Le Corbusier. Selon cette charte, il fallait faire du passé table rase sur un plan architectural et construire des barres et des tours d'immeubles, porteuses d'avenir et de progrès social, et éloignées des quartiers plus anciens, considérés comme désuets.

Le résultat que l'on peut, par exemple, observer à Clichy-sous-Bois, à Mantes-la-Jolie, aux Mureaux, à Chanteloup-les-Vignes, à Nancy ou à Nîmes, a conduit à créer de grands ensembles totalement enclavés sans lien géographique avec l'ancien tissu urbain. Cette erreur due à une idéologie urbanistique ne pouvait qu'engendrer de graves conséquences.

**Que pensez-vous de l'architecture de ces grands ensembles ?**

Cette architecture est la définition contemporaine de la laideur. Contrairement, par exemple, à

l'urbanisme du XIX<sup>e</sup> siècle, les immeubles ont été construits tels des clones sans aucune recherche esthétique et en essayant de faire des économies à court terme. Cela s'est avéré ruineux. Par exemple, le plus souvent, le fait de ne pas mettre de volets aux fenêtres a occasionné des surcoûts de chauffage importants. Et le manque d'identité de leur quartier n'a guère encouragé les habitants à l'entretenir. L'isolement géographique et esthétique des « quartiers » s'est combiné avec un isolement fonctionnel, avec des difficultés pour les habitants de trouver et d'accepter des emplois engendrant de fortes contraintes dans les déplacements domicile-travail.



« La France en villes », sous la direction de Gérard-François Dumont. Armand Colin/ Cned/SEDES, 2010 - 28€.

**Le changement de population qui est intervenu dans les années 1970 a-t-il accentué les problèmes rencontrés dans les quartiers ?**

Dans les années 1960, les grands ensembles ont surtout été occupés par des personnes issues de l'émigration rurale venant travailler dans des industries localisées dans les villes. Ils acceptaient la mauvaise qualité de leur cadre de vie car elle était temporaire. L'augmentation de leur niveau de vie, dans cette période des Trente Glorieuses, leur permettait de choisir, quelques

années plus tard, un autre logement dans des quartiers plus agréables. Puis, à partir du milieu des années 1970, la décision des pouvoirs publics d'arrêter l'immigration de travail a abouti à un résultat paradoxal. L'immigration « de noria » s'est trouvée remplacée par une immigration de peuplement.

En effet, dans les années 1950 et 1960, les immigrés qui venaient travailler en France repartaient dans leur pays d'origine au bout de quelques années pour être remplacés par un frère, un cousin, un ami ou un voisin. La fermeture de la porte à l'entrée s'est automatiquement doublée d'une fermeture pour la sortie.

Les travailleurs immigrés ont compris que s'ils partaient, un de leurs proches ne pourrait plus venir à leur place. Ils sont donc restés et ont recouru à la procédure du regroupement familial pour faire venir leurs femmes et enfants. La sociologie des « quartiers » en a été d'autant plus affectée que beaucoup de travailleurs immigrés ne parlaient pas le français. On l'a oublié, mais à l'époque lorsque Renault recrutait une quinzaine de travailleurs en Algérie, il n'y en avait souvent qu'un parlant notre langue, chargé de traduire les consignes aux autres.

---

### **Gérard-François Dumont**

*Ce géographe et démographe de 67 ans est l'inventeur des expressions « Europe ridée », et « hiver démographique ».*

---

**Quelles sont les trois mesures à prendre d'urgence pour tirer les banlieues de l'ornière ?**

Outre la nécessité d'améliorer le niveau d'éducation des élèves, assurer la sécurité dans les quartiers est un point crucial. Il ne peut y avoir d'attractivité économique sur un territoire où la sécurité est absente. En troisième lieu, il faut enfin désenclaver les quartiers tout en réfléchissant, lors de la destruction de barres et de tours, à la bonne localisation des reconstructions, sans oublier la nécessité de réinventer la maison de ville.

**Les mesures que vient d'annoncer Manuel Valls en matière de logement social vont-elles dans le bon sens ?**

Les mesures annoncées par le Premier ministre le 26 octobre 2015 aux Mureaux relèvent d'une attitude jacobine selon laquelle il faut appliquer les mêmes mesures à l'ensemble du territoire alors qu'il faudrait faire montre de souplesse, de pragmatisme compte tenu de la diversité géographique de la France. En accusant les collectivités locales de ne pas construire suffisamment de logements sociaux, le gouvernement cherche des boucs émissaires. Ainsi, parmi les 36 communes pointées du doigt par le ministère de la Ville, certaines, comme Maisons-Laffitte ou Saint-Maur-des-Fossés n'ont pas les réserves foncières nécessaires pour appliquer à la lettre la loi. Si la loi SRU (relative à la solidarité et au renouvellement urbains) de décembre 2000 était la solution aux problèmes du logement, ces derniers seraient moindres aujourd'hui, ce qui n'est nullement le cas.

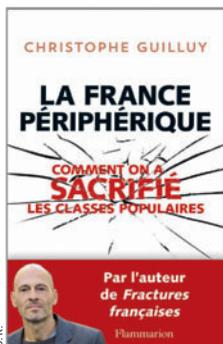
**PROPOS RECUEILLIS  
PAR DIDIER LAURENS** ■



**Sacrifiés.** Géographe, Christophe Guilluy s'est fait une réputation avec « Fractures françaises » et un nom avec « La France périphérique ». Un concept-phare décrivant l'amère réalité à laquelle sont confrontés une grande partie des Français.

## La France des oubliés

Ce n'était qu'un chapitre de son essai *Fractures françaises*. Devant le succès et la pertinence de sa formule, le géographe Christophe Guilluy en a tiré un livre à part entière. Ainsi a été publié, en septembre 2014, « *La France périphérique. Comment on a sacrifié les classes populaires* » (Flammarion).



*La France périphérique. Comment on a sacrifié les classes populaires* (Flammarion). L'auteur y décrit et analyse cette France des oubliés, où vivent 61 % des Français et qui regroupe un peu plus de 34 000 communes (sur 36 650).

La définition de cet espace géographique déterminé par l'auteur, est la suivante : il s'agit de l'ensemble du territoire national en dehors des métropoles, et au-delà des espaces périurbains, qui fait partie des grands ensembles citadins. Il oppose, ainsi, la France des métropoles – le poumon économique –, à cette France périphérique où réside l'immense majorité des classes populaires. Pour établir cette distinction, il explique dans son essai que la première bénéficie de la mondialisation quand la seconde la subit. S'il propose cette formule, c'est que Christophe Guilluy ne se satisfait pas de la typologie classique proposée par l'INSEE, autorité habituelle en la matière. Selon lui, cette typologie a, précisément, rendu invisible cette partie de la France.

### Ambivalente mondialisation

Au vrai, les « villes-monde » concentrent les 2/3 de la richesse nationale et abritent les couches sociales supérieures. Celles qui occupent les emplois les plus qualifiés, cadres et professions intermédiaires, dans les secteurs économiques les plus dynamiques. S'ajoutent à cette population « privilégiée », à l'intérieur de ces zones géographiques, les immigrés de longue ou de fraîche date. Eux, sont généralement employés dans les activités de service et, grâce aux transports en commun, sont directement connectés au centre-ville des métropoles. L'ensemble de cette population bénéficie, donc, des effets positifs de la mondialisation. Le constat de Christophe Guilluy paraît difficile à réfuter, ou alors seulement à la marge.

*Trop pauvres pour s'installer en centre-ville, trop blancs pour continuer à résider dans les banlieues*

À l'inverse, sans aller jusqu'à la caricature – ce que ne fait pas le géographe –, la France périphérique est éloignée des bassins d'emplois. Comme leur situation géographique les fragilise socialement, ces classes

moyennes et populaires sont sur une dynamique de paupérisation, alors que les habitants des territoires métropolitains sont en voie de gentrification.

Ainsi, « *le marché de l'emploi des grandes agglomérations n'a cessé de se spécialiser vers les secteurs de l'économie qui demandent le plus de qualification. Mécaniquement, les habitants peu qualifiés se trouvent, peu à peu, marginalisés sur le marché de l'emploi* », explique le géographe. Cette marginalisation est aussi culturelle. Et Christophe Guilluy partage, en ce sens, les vues d'un Eric Zemmour. Les habitants de la France périphérique sont les recalés à la fois économiques et ethniques des métropoles. Trop pauvres pour s'installer en centre-ville où les prix des logements leur interdisent l'accès, trop « blancs » pour continuer à résider dans les banlieues des métropoles où ils ne sont plus, depuis longtemps, qu'une minorité. Surtout que l'on sait, par ailleurs, qu'ils ne bénéficient pas de la politique de la ville. Les logements sociaux, par exemple, se sont spécialisés dans l'accueil des immigrés et non des populations de souche ou apparentées. L'auteur le rappelle : « *En zone urbaine sensible [là où les fonds de la politique de la ville atterrissent, NDLR], la majorité des gens sont immigrés. C'est un fait statistique* ».

### Où sont les politiques ?

Ce qui caractérise aussi cette France périphérique est la réponse – ou plutôt d'absence de réponse – des politiciens de tout bord à son endroit. À l'évidence, seul le Front National semble s'en soucier ou, du moins, en donne l'apparence. Un choix volontaire pour Christophe Guilluy. Il ne remet pas en cause la mondialisation, car il estime qu'elle fonctionne et que sa limite est à chercher dans la redistribution des richesses, comme pour rappeler qu'il est de gauche. Cela étant, il brocarde les extrêmes de son courant qui veulent en finir avec la

mondialisation. L'auteur regrette, par ailleurs, le cynisme du marketing politique du Parti socialiste. Partageant les analyses qui ont cours aujourd'hui, le géographe reconnaît volontiers que la stratégie électorale initiée par Terra Nova (un laboratoire d'idées proche du PS) se fait ouvertement sur le dos des nouveaux défavorisés, expliquant ainsi le sous-titre de son livre : « *Comment on a sacrifié les classes populaires* ».



© PHILIPPE DRANNE/FOTOLIA

*Régions industrielles, espaces ruraux ouvriers, quartiers de logements sociaux, zones de lotissements pavillonnaires bas-de-gamme : c'est sur ces territoires qu'émerge une France périphérique.*

Ce qui peut surprendre en revanche chez Christophe Guilluy est son manque de lucidité sur la politique de la ville. Au FigaroVox (22.01.2015), il n'hésitait pas à affirmer ceci : « *Contrairement à beaucoup, je pense que la politique de la ville a été relativement efficace. Il faut bien analyser ces zones urbaines sensibles comme des territoires en flux permanent où la plupart des gens ne font que passer. Il s'agit souvent pour la population immigrée d'une étape dans le cadre d'une ascension sociale. La politique de la ville a accompagné ce mouvement et permis de concentrer certains budgets et certaines politiques publiques sur des territoires particulièrement déshérités.* » Difficile à suivre, pour le coup.

NICOLAS JULHIET ■

48 - Les banlieues coupe-gorge de la République

50 - Une policière témoigne : « Il nous arrive de travailler avec la peur au ventre »

52 - Des élus aux mœurs de voyoux

53 - Quartiers Nord de Marseille : l'affaire Andrieux

54 - La police interdite dans les cités

56 - Claude Choplin, syndicaliste policier : « Taubira veut vider les prisons alors qu'il faut les remplir »

# 3 - PEUR SUR LA VILLE

Meurtres à la kalachnikov, trafics d'armes et de drogue, djihadisme... Une centaine de cités françaises sont hors de contrôle. Par crainte des émeutes, la police se tient à l'écart des territoires perdus de la République.

**Zones de non-droit.** Plutôt que de restaurer l'ordre, l'État a préféré laisser les trafiquants prendre le contrôle de cités où les forces de l'ordre ne vont plus.

## Les banlieues coupe-gorge de la République

**L**a politique de la ville, créée vers la fin de la décennie 1970 pour insérer les « quartiers chauds » dans le droit commun et y faire éclore une élite bigarrée, a produit l'effet inverse : concentrer dans ces quartiers d'énormes trafics illicites, contrôlés par des gangs « *tenant par ailleurs des politiciens complices ou épouvantés* », estime le criminologue Xavier Raufer.

Depuis 2008, près de 200 personnes ont été tuées lors de règlements de compte à Marseille, dont 32 pour la seule année 2010. En 2015, déjà une quinzaine de victimes sont à déplorer. Deux jeunes hommes de 15 et 24 ans ont été fauchés en octobre par une rafale de kalachnikov dans une cage d'escalier de la cité des Lauriers.

Si personne ne s'apitoie sur le sort de voyous tués par d'autres voyous, ces meurtres en disent long sur le climat qui règne dans les quartiers Nord de la Cité phocéenne. La violence y est endémique et, de la cité Bassens, à La Paternelle, des Micocouliers à La Castellane, trafics de drogue, meurtres et braquages font partie du quotidien. Même si la police fait des descentes ponctuelles elle n'est pas présente en permanence. Les dealers en profitent : selon *La Provence*, les trafiquants de la cité Val Plan distribueraient même des cartes de fidélité à leurs clients. Pour l'achat de 50 euros de « shit », la formule « confort » leur donnerait droit à un paquet de Marlboro gratuit, des feuilles à rouler et un briquet !

Si Marseille est devenue la capitale française des tueries, les cités coupe-gorge sont présentes un peu partout en France. D'après la classification du ministère de la Ville, on recense une bonne quarantaine de villes pourries par des « quartiers sensibles de non-droit » (QSND). Les faits de violences urbaines, les fusillades, et les trafics en tout genre y constituent un menu journalier. Qu'il s'agisse d'intimidations comme dans la Cité Soubise, à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), où des rafales de fusil d'assaut ont été tirées en l'air au printemps 2015, ou de meurtres comme celui de cet adolescent de 14 ans tué à l'arme automatique dans la cité des Merisiers, à Trappes, tout le pays est gangréné. *Le Monde* (08.05.2015) rapporte qu'en mars 2015, « Akim », un trafiquant notoire de Saint-Ouen, a menacé une bande rivale en pointant sur elle un lance-roquettes antichar. Malgré l'intervention d'une cinquantaine de policiers, l'arme n'aurait pas été retrouvée.

Quelle que soit leur localisation, les cités coupe-gorge sont tenues par des bandes de voyous qui contrôlent un « territoire », un quartier. Agés de 12 à 30 ans, cette minorité agissante traîne dans la rue, squatte les caves et occupe les entrées d'immeubles. Dans ces bandes, selon la formule de Bourdieu, les positions hiérarchiques s'acquièrent en fonction du « *capital guerrier* » et de la hargne des individus.

### QSND

D'après la classification du ministère de la Ville, on recense une bonne quarantaine de villes pourries par des « quartiers sensibles de non-droit ».



©STEPHANE DE SAGUIN/AFP

Tout commence par des chapardages dans des boutiques de vêtements ou d'alimentation, puis par des vols de téléphones et de deux-roues. La phase suivante concerne les vols de voitures et le trafic de drogue. Au sommet de l'échelle, les « caïds » sont généralement des dealers qui font travailler des réseaux.

Le passage d'un quartier réputé « problématique » à la classification QSND n'est pas immédiat. On peut distinguer plusieurs degrés de pourrissement. Le premier démarre avec le vandalisme et la délinquance en bande (dégradations volontaires, intimidations de commerçants). Ensuite, commencent les attaques furtives contre les symboles de l'État, dont les enseignants et les forces de l'ordre. De fil en aiguille, ces agressions contre les autorités se radicalisent. Des injures verbales et gestuelles, on passe au caillassage des voitures de « keufs ». Parfois, les commissariats sont attaqués à coups de mortier

*Intervention de CRS à Clichy-sous-Bois, le 30 octobre 2005.*

d'artifice, comme à Vaulx-en-Velin (69), à Fontenay-le-Fleury (78), à Noisel (77), à Garges (95), visés durant l'été 2015. Ces commissariats font aussi l'objet de tentatives d'assaut. Ce phénomène n'est pas nouveau. En 2002, une trentaine de « jeunes » avaient attaqué le commissariat de Wittenheim (Mulhouse) afin de libérer trois voyous interpellés pour vols et agressions. Ces exactions se sont généralisées, qu'il s'agisse de commissariats ou de gendarmeries.

En juillet dernier, le commissariat des Ulis (91) a été attaqué par une quarantaine de racailles qui l'ont bombardé avec des pierres et des cocktails Molotov ; celui de Neuilly-Plaisance (93) a été assiégé par une centaine de casseurs voulant en découdre avec la police municipale. Dans la belle ville de Dinan (22) et



O.R.

**Trois questions à Ophélie Cohen.** La déléguée nationale du syndicat UNSA-Police nous a accordé cet entretien avant les attentats du 13 novembre 2015.

## « Il nous arrive de travailler avec la peur au ventre »

**Certaines cités s'apparentent à des coupe-gorge pour les policiers. Comment travaille-t-on dans un tel climat ?**

Tout dépend des individus et du contexte de l'intervention, mais il arrive que l'on travaille avec la peur au ventre quand nous sommes deux face à une vingtaine de jeunes. Lorsque l'on se trouve dans ces situations, il faut penser à sa propre sécurité tout en assurant sa mission.

Cela complique la donne. Le constat est toutefois différent entre Paris, la région parisienne, où dans certains quartiers pas une journée ne se passe sans que des incidents n'éclatent, et la province, où les cités sont plus éloignées les unes des autres et où les phénomènes de bandes sont plus maîtrisables.

**La délinquance a augmenté dans des quartiers pourtant subventionnés dans le cadre de la politique de la ville. Pourquoi ce paradoxe ?**

Effectivement, beaucoup de subventions ont été injectées dans ces quartiers sans que la situation s'améliore. Le problème résulte en grande partie de l'économie souterraine, des trafics de drogue et d'armes, souvent couplés. Ils permettent aux petits voyous de gagner 3 à 4000 euros par mois, sans rien faire. Pourquoi s'arrêteraient-ils ? Lorsqu'on parle avec les bailleurs sociaux, ils indiquent qu'un peu moins de 20% des habitants paient leurs loyers en liquide... Ces trafics ne concernent pas uniquement des jeunes, mais des gens de tous les âges. Chacun à son rôle. Afin de se livrer paisiblement à leurs trafics, ces bandes veulent interdire l'accès des cités aux forces de l'ordre et la pire est qu'elles y parviennent de plus en plus.



**Comment restaurer l'ordre dans ces cités ?**

Il faut d'abord augmenter les effectifs des forces de l'ordre et frapper les délinquants au portefeuille. Cela implique d'avoir suffisamment de fonctionnaires pour intervenir sur le terrain, puis instruire les procédures, notamment celles relatives aux saisies d'avoires criminels qui sont très longues à diligenter. De même, il faut pouvoir compter sur une réponse pénale ferme. Aujourd'hui, les délinquants que nous arrêtons se retrouvent souvent dans la nature après leur garde à vue. La justice ne prononce que rarement des sanctions et ils le savent. Alors, ils continuent.

Ça ne changera pas si les politiques n'affirment pas la volonté de reprendre fermement les choses en main et que la police n'est pas recentrée sur ses missions régaliennes, à savoir assurer la sécurité des personnes et des biens plutôt que d'assurer un grand nombre de servitudes et de servir de collecteur d'impôts via la distribution de PV.

**PROPOS RECUEILLIS PAR DIDIER LAURENS**

à Fosses (95) des bandes ont tenté de prendre d'assaut ou d'incendier des gendarmeries. Ces agressions prennent parfois un caractère confessionnel. À Joué-les-Tours (37), en décembre 2014, par exemple, où trois policiers ont été blessés à l'arme blanche par un homme d'une vingtaine d'années, Bertrand Nzohabonayo, au cri de «Allah Akbar». Il a été abattu.

Dernier degré de cette escalade de la violence, les émeutes urbaines ont ceci de particulier qu'elles entraînent une partie de la population locale, pas forcément impliquée dans les trafics. Certains habitants en profitent pour piller les magasins, brûler les voitures, saccager le matériel urbain. Le grand défouloir... Ce fut le cas lors des émeutes de 2005 (27 octobre-17 novembre). Ces violences ont provoqué la destruction de plus de 11 000 véhicules, détruit ou endommagé 223 bâtiments publics et 80 immeubles privés. Il aura fallu près de 12 000 policiers et gendarmes, pour ramener le calme, notamment à Clichy-sous-Bois (93). Coût des dégâts : plus de 200 millions d'euros, selon les assureurs, à l'époque. Le bilan humain fut également très lourd : quatre personnes trouvèrent la mort durant ces journées de quasi guerre civile (l'état d'urgence fut instauré le 08 novembre 2005 dans 25 départements), suite à des incendies ou à des agressions.

### On achète la paix sociale

À Clichy-sous-Bois, comme à Villiers-le-Bel (95) en 2007 après la mort de deux adolescents renversés par une voiture de police, ces émeutes ont été provoquées par le décès de «jeunes» que leurs camarades entendaient venger. Aujourd'hui présentés comme des martyrs, Zyed Benna, 17 ans, et Bouna Traoré, 15 ans, ont été électrocutés après s'être cachés dans un transformateur électrique de Clichy pour échapper à un contrôle de police. Moushin et Laramy, les deux adolescents qui se sont encastrés dans

une voiture de police à Villiers-le-Bel roulaient sur une moto qui n'était pas homologuée sur route. Elle était dépourvue de freins, d'éclairage et roulait à une vitesse supérieure à la limite autorisée. Les adolescents ne portaient pas de casque et n'avaient pas respecté une priorité à droite. Malgré cela, ce sont les forces de l'ordre qui ont été



*Patrick Kanner, le ministre de la Ville, à Clichy-sous-Bois, le 27 octobre 2015. Il a inauguré une stèle ainsi qu'une rue au nom des deux garçons décédés, 10 ans plus tôt, dans un transformateur électrique. Leur mort allait déclencher trois semaines d'émeutes dans les banlieues françaises.*

jugées fautives. Près de 80 policiers ont été blessés lors des émeutes de 2007, pour certains suite à des tirs de fusil à pompe.

« Plus jamais ça » : plutôt que de désarmer les voyous, les pouvoirs publics, de droite comme de gauche, ont choisi d'éviter tout événement générateur d'incidents plus graves. En octobre dernier, Patrick Kanner, le ministre de la Ville s'est même rendu à Clichy-sous-Bois pour assister à l'inauguration d'une stèle et d'une allée dédiée à Zyed et Bouna. On croit rêver ! Pour acheter la paix sociale dans les cités, le gouvernement a annoncé son intention de distribuer quelques milliards supplémentaires dans le cadre de la politique de la ville. Arroseur arrosé : des zones franches, aux allègements fiscaux dont profitent les sociétés créées dans les quartiers, une partie des millions d'euros de bénéfices tirés du trafic de stupéfiants est probablement recyclée dans l'économie locale grâce à ces incitations.

FABRICE DURTAL ■

**Seine-Saint-Denis.** *L'affaire a été révélée par l'hebdomadaire Marianne, en juillet 2014. Elle est pour le moins consternante et révélatrice des agissements de certains élus dans notre chère République française.*

## Bobigny : des élus aux mœurs de voyous



*Des cadres de la Ville de Bobigny ont été reconnus coupables de «violences en réunion».*

**L**a scène se déroule en banlieue, à Bobigny (48 500 habitants), en Seine-Saint-Denis. Bastion du Parti communiste pendant presque un siècle, l'UDI a réussi le tour de force de remporter la mairie, au printemps 2014.

Le magazine rapporte l'histoire ainsi : réunis à la mairie, ce 8 juillet 2014 au soir, Christian Bartholmé, le 1<sup>er</sup> adjoint au maire de la Ville (Stéphane De Paoli), un autre élu de la majorité, Jonathan Berrebi, et deux cadres de la mairie, Kianoush Moghadam, et Ramdan Ould-Ahmed vont mettre un coup de pression à l'adjointe chargée de la petite enfance, Sabrina Saidi. Moghadam, Berrebi et Ould-Ahmed ont été placés à des postes-clés de la ville, comme aux HLM ou au développement territorial. Sabrina Saidi est suspectée par ces

trois hommes - on ne sait ce qu'en pense Christian Bartholmé -, d'avoir distribué un tract anonyme mettant en cause le passé trouble d'une chargée de mission à la mairie de Bobigny, Lynda Benakouche. Ce document qui circule dans la ville de Seine-Saint-Denis fait état des affaires judiciaires de cette femme, condamnée à plusieurs reprises pour des faits de violence et de séquestration quelques années plus tôt.

Elle fut la compagne d'un des membres du Gang des barbares de Youssouf Fofana, qui avait enlevé, torturé et assassiné dans des conditions épouvantables le jeune juif Ilan Halimi en 2006. *Marianne* et RTL ont réussi à se procurer l'enregistrement de cette séance de mise au point, plutôt agressive et musclée si l'on en juge par les propos adressés à la jeune femme qui, sentant le traquenard, avais pris soin d'emmenner avec elle un dictaphone : «*Ferme ta gueule, ferme-la, ta gueule, tu crois que tu parles à qui ?*».

Un des protagonistes menace : «*Quand il va se manger trois ou quatre coups de batte de base-ball dans ses jambes, je peux te dire qu'il va parler*».

Christian Bartholmé, l'adjoint au maire, incitant la jeune femme à cracher ses infos parce que «*c'est aussi dangereux pour [ses] miches*». Le lendemain, Sabrina Saidi portait plainte pour menace de mort.

### Une justice plus clémentes

Le tribunal fut saisi pour «violences psychologiques en réunion». De son côté, la jeune femme était poursuivie pour diffamation par les quatre hommes.

Lors du procès en septembre dernier, le procureur a requis une amende contre Bartholmé et Moghadam, reconnus coupables de «violences en réunion», et, au choix, une peine de sursis avec mise à l'épreuve ou un «stage de citoyenneté»...

Vous pouvez dormir tranquilles, citoyens, la justice veille...

NICOLAS JULHIET ■

**PACA Connection.** Utiliser des associations impliquées dans la politique de la ville comme agents de propagande électorale, voici le pari raté d'un député PS.

## Quartiers Nord de Marseille : l'affaire Andrieux

**C**oupable ! En septembre 2014, la cour d'appel d'Aix-en-Provence a alourdi la peine que la justice avait infligée en première instance à Sylvie Andrieux, député PS des Bouches-du-Rhône. « L'argent du contribuable a été distribué sans discernement et d'une manière arbitraire dans le cadre d'un clientélisme électoral et a profité à des personnes privées pour leurs besoins personnels », avaient notamment conclu les magistrats en première instance. Ce point de vue a été confirmé en appel. Sylvie Andrieux a écopé de quatre ans de prison, dont trois avec sursis, de cinq ans d'inéligibilité et de 100 000 euros d'amende. La parlementaire s'est pourvue en cassation.

En attendant d'être définitivement fixée sur son sort, elle continue de siéger à l'Assemblée nationale en tant que non-inscrite. Au printemps dernier, elle a même voté en faveur de la loi sur le renseignement qui permet d'espionner n'importe quel citoyen français sans l'accord de la justice...

Les magistrats lui reprochent d'avoir distribué près de 740 000 euros de subventions à des associations fictives entre 2005 et 2008 alors qu'elle était conseillère régionale PACA. C'est TRACFIN, la cellule de lutte contre les circuits financiers clandestins, qui a levé le lièvre en repérant des flux financiers suspects abondant les comptes bancaires d'associations censées œuvrer à la réhabilitation des quartiers Nord de Marseille.

L'enquête a révélé que les associations (une vingtaine) bénéficiant



PHOTO : AFP BORIS HORVAT

*Bien que condamnée deux fois, Sylvie Andrieux (54 ans) continue à toucher son traitement de parlementaire : 12 870 euros bruts par mois si on fait le total des différentes indemnités.*

des largesses de l'élue étaient surtout chargées d'assurer sa promotion électorale. Sylvie Andrieux était surnommée « Le Parrain » par Abderrezak Zeroual, un ancien responsable associatif qui s'est ensuite rétracté à cause des « menaces » pesant sur lui. Le mécanisme de l'arnaque reposait sur l'émission de fausses factures permettant aux associations de justifier des demandes de subventions auprès du Conseil régional. L'argent était ensuite utilisé pour faire vivre des permanents et assurer la « popularité » de l'élue de la 3<sup>e</sup> circonscription de Marseille. Les magistrats ont notamment pointé du doigt une subvention de 45 000 euros accordée, à sa demande, à une association comorienne pourtant visée par une enquête judiciaire. De même, et malgré l'avis défavorable de la Ville, une association sportive s'est vue gratifier de 50 000 euros à la demande de l'élue PS. ■

**Maintien de l'ordre.** De peur de provoquer des émeutes, la police a pour ordre de se tenir à l'écart des quartiers « sensibles ». L'état d'urgence changera-t-il la donne ?

## La police interdite dans les cités

**E**n octobre 2015, plus de 50 véhicules ont ainsi été incendiés dans trois quartiers de Mâcon (Saône-et-Loire). Les incendiaires courent toujours. Toujours en octobre, une rivalité entre deux bandes rivales a opposé 80 voyous armés de battes de baseball à la gare de Montargis (Loiret). Les policiers du commissariat ont assisté au spectacle sans intervenir. Mais que fait la police ?

C'est la question que se posent des milliers de Français cambriolés, détroussés dans la rue ou encore témoins de scène de tueries au fusil d'assaut, comme dans les quartiers Nord de Marseille, le 25 octobre dernier. Le sentiment d'abandon est encore plus fort dans les quartiers difficiles. Ainsi, en 2014, au Bacalan, un quartier de Bordeaux, les deux caméras de surveillance installées sous le pont d'Aquitaine ont été détruites à coups de fusil afin de préserver l'intimité des voyous. Les élus ont demandé la réouverture d'un commissariat de proximité. Les riverains attendent toujours et les courses de chiens ou de voitures continuent.

Le Bacalan, un quartier en déshérence parmi les 751 zones urbaines sensibles (Zus) répertoriées par le ministère de la Ville (<http://sig.ville.gouv.fr/atlas/ZUS>). Selon un récent sondage Odoxa-Le Parisien (octobre 2015), 7 Français sur 10 se méfient de ces banlieues qu'ils jugent « pauvres » (79%), « mal entretenues » (79%), « communautarisées » (78%) et « dangereuses » (71%). Si certaines de ces banlieues régressent vers l'âge de pierre, c'est parce qu'elles ne sont pas suffisamment quadrillées. Contrairement à

la Gendarmerie nationale, ramifiée à travers 3500 brigades implantées en zone rurale, la police n'a même pas un commissariat dans chacune des communes placées sous sa responsabilité !

« La tendance est à la fermeture des commissariats dans les agglomérations de moins de 20 000 habitants et les malfrats profitent de ces départs pour prendre leurs aises », déplore Claude Choplin, secrétaire général fédéral du FPIP (Fédération professionnelle indépendante de la police), un syndicat classé à droite. Au quotidien, la présence de la police en banlieue est faible. Les forces de l'ordre patrouillent, effectuent des opérations de contrôle et mènent des enquêtes. Mais elles ne sont pas présentes en permanence, 24 heures sur 24, ce qui favorise la multiplication des zones de non-droit.

À ce maillage lacunaire se superpose un problème d'effectif. Sous l'ère Sarkozy, 13 000 postes ont été supprimés chez les forces de l'ordre. Moins nombreux, les policiers en poste sont aussi affectés à des tâches les détournant souvent de leur mission première : assurer la sécurité des biens et des personnes. Selon un rapport publié en 2009 par les criminologues Alain Bauer et Christophe Soulez, les charges judiciaires (police des audiences, dépôts, escortes, transferts des détenus...), les gardes et les tâches administratives, grignotent un emploi du temps déjà serré puisque, dans la police, une heure récupérable correspond en moyenne à 38 minutes de travail

### 5000

Aux lendemains des attentats du 13 novembre 2015, François Hollande a annoncé la création de 5000 emplois supplémentaires dans la police et la gendarmerie.



effectif, si on en croit un rapport de la Cour des comptes, publié en 2013.

Pour couronner le tout, les directives données aux policiers visent moins à faire la chasse aux trafiquants dans les cités qu'à remplir les caisses de l'État grâce à la distribution de PV. Selon le magazine *Auto Plus*, l'État encourage les fonctionnaires à faire du chiffre. Une partie des policiers passe son temps à traquer les conducteurs qui dépassent la limitation de vitesse de quelques km/h. Près de 13 millions de PV automobiles sont dressés chaque année en France, soit environ une amende toutes les deux secondes ou plus de 34 000 par jour. Les fonctionnaires les plus zélés ont droit au versement d'une prime annuelle de 600 euros, affirme *Auto Plus*, qui dénonce une « politique de quotas » dans son numéro du 17 juillet dernier.

Si la répression prend le pas sur la prévention en ce qui concerne les automobilistes, notamment en Île-de-France où les CRS sont particulièrement actifs, rien de tel dans les quartiers où, au contraire, règne une forme d'impunité.

Les gendarmes affectés à la caserne de Rose à Dugny (93) voient souvent des « jeunes », tête nue sur des motos de cross non immatriculées, faire de la roue arrière sur les trottoirs longeant leur camp (surnommé « Babaorum », un clin d'œil au camp des Romains dans les aventures d'As-térix) afin de les narguer. Personne n'intervient pour les arrêter dans ce quartier classé en zone police. Non pas parce que les policiers refusent de les coincer, mais simplement parce que leur hiérarchie leur interdit de le faire, par crainte de provoquer des émeutes si un conducteur se tue lors d'une course poursuite.

Cet attentisme ne concerne pas que le « 9.3 ». Les forces de police ont reçu pour consigne de ne pas engager de poursuites avec les conducteurs de deux-roues en infraction dans les

## ■ Les effectifs de la police nationale dans 22 départements français en 2012

	Département	Nombre de policiers pour 1000 habitants au 31 décembre 2012	Effectifs de la Police nationale (1) rattachés au département au 31 décembre 2012
973	Guyane	12,70	711
75	Paris	10,50	23 817
24	Dordogne	8,24	804
66	Pyrénées-Orientales	8,13	972
971	Guadeloupe	7,49	1006
2A	Corse-du-Sud	7,11	471
975	Mayotte	7,05	410
972	Martinique	6,47	832
2B	Haute-Corse	6,46	386
35	Ille-et-Vilaine	6,03	2076
69	Rhône	5,09	5858
13	Bouches-du-Rhône	4,74	7314
95	Val-d'Oise	4,63	4312
	<b>Total métropole + DOM</b>	<b>4,32</b>	<b>142 061</b>
	<b>France métropolitaine</b>	<b>4,29</b>	<b>137 980</b>
92	Hauts-de-Seine	4,19	6658
77	Seine-et-Marne	3,85	3773
91	Essonne	3,80	3328
59	Nord	3,54	6854
974	La Réunion	3,51	1122
78	Yvelines	3,48	4153
94	Val-de-Marne	2,90	3887
93	Seine-Saint-Denis	2,86	4393
53	Mayenne	2,13	156

Source : AEF Sécurité globale à partir des données de la mission « Sécurité » du projet de loi de finances pour 2014.

(1) Nombre de policiers, adjoints de sécurité et personnels administratifs inclus. Les agents ayant compétence sur plusieurs départements sont comptabilisés dans leur département de rattachement administratif.

QSN (quartiers sensibles de non-droit), même s'ils refusent de se soumettre à une sommation d'arrêt. Ce laxisme vaut aussi pour le trafic de drogue : en mai 2015, Guillaume Delbar, maire LR de Roubaix, demandait davantage de moyens dans les zones de sécurité prioritaires, en déplorant que les dealers puissent vendre leur marchandise à 300 mètres du commissariat sans être inquiétés. Que fait la police ?, demandait-il alors. La réponse est simple : elle détourne les yeux ! **FABRICE DURTAI**

**Entretien avec Claude Choplin.** *Pour le secrétaire général de la Fédération professionnelle indépendante de la police, la situation sécuritaire dans les cités est calamiteuse et en refusant la fermeté, l'État accélère cette déliquescence générale. Cet entretien a été réalisé avant les attentats du 13 novembre 2015.*

## « Taubira veut vider les prisons alors qu'il faut les remplir »

**Que pensez-vous de la généralisation des caméras de ceinture à l'ensemble des fonctionnaires de police ?**

Nous y sommes relativement favorables. Leur usage va permettre aux juges de mieux comprendre le contexte dans lequel nous travaillons et de montrer les conditions d'intervention.

Au départ, certains fonctionnaires étaient défavorables à ce système, censé fliquer les flics. Au final, je pense qu'il va jouer en notre faveur et prouver que nous n'avons rien à cacher.

**Quelle est la situation dans les cités en matière de sécurité ?**

Elle est calamiteuse. Les dizaines de milliards injectés dans les quartiers difficiles depuis une quarantaine d'années n'ont pas servi à grand-chose. Il suffit de voir ce qui se passe à Marseille et ailleurs pour se rendre compte que les délinquants prolifèrent. Démolir des barres d'immeubles pour reconstruire des logements plus coquets à la place est une bonne chose. Mais cela ne sert à rien si l'ensemble des services publics n'est pas rétabli dans ces secteurs, à commencer par l'ordre républicain.

**Est-il exact que votre hiérarchie vous demande de ne pas intervenir pour éviter les émeutes ?**

C'est souvent le cas. Il s'agit d'éviter de provoquer des incidents générateurs d'autres plus importants. On ne rentre pas dans certains immeubles, car cela pourrait être interprété comme une provocation ! Cette situation procure aux malfrats un sentiment d'impunité.

Que ceux-ci s'en prennent à nous, on peut à la limite le comprendre puisque nous sommes là pour stopper leurs trafics, mais ils caillassent aussi les pompiers. C'est l'État dans son ensemble qui est insulté. Aujourd'hui, pour intervenir dans certains quartiers, il faut intervenir en masse. À Marseille, une descente dans la Castellane mobilise, au bas mot, une centaine d'hommes.

**Comment ces bandes sont-elles organisées ?**

Elles sont fortement hiérarchisées. Une poignée de caïds fait régner la loi. Ils sont épaulés par des guetteurs, des rabatteurs... souvent mineurs, ce qui les rend intouchables d'un point de vue pénal, ou presque. Tout ce petit monde vit des trafics de drogue et d'armes en provenance d'Europe de l'Est. Lorsque l'on saisit de la drogue,

on trouve souvent des armes de guerre. La photo de famille, c'est drogue, argent et armes.

**Que pensez-vous de la politique judiciaire de Madame Taubira ?**

Elle est tout bonnement catastrophique comme l'ont montré les dernières manifestations des forces de l'ordre à Paris suite à l'agression d'un de nos collègues par un voyou qui aurait dû se trouver derrière les barreaux. La situation actuelle, c'est d'un côté, le ministère de l'Intérieur qui tente de ramener l'ordre et, de l'autre, le ministère de la Justice qui promeut le laxisme. Les juges et les policiers ne communiquent pas assez, c'est dommage.

Il faudrait que les juges se rendent compte de la façon dont les choses se passent sur le terrain. Les peines qu'ils prononcent ne sont pas assez sévères. Elles sont fixées dans le bas du bas de l'échelle pénale, alors qu'il faudrait faire le contraire. Madame Taubira veut vider les prisons. Elle se trompe, il faut les remplir.

**Êtes-vous partisan de la création de nouvelles places de prison ?**

La position de la FPIP est que quelqu'un qui a commis un délit doit être mis derrière les barreaux. Il faut construire de nouveaux établissements afin de séparer les caïds des primo-délinquants. Pour l'instant, tout le monde est mélangé et cette mixité est un désastre. Il faut séparer les détenus pour éviter les effets de contamination.

De même, les peines prononcées doivent être appliquées, les réductions de peine doivent devenir une exception et les conditions de sortie n'être accordées qu'au compte-gouttes.

**Comment stopper la délinquance dans les quartiers difficiles ?**



Il faut que les forces de l'ordre aient les moyens d'intervenir, ce qui passe d'abord par un renforcement des effectifs.

Sous la majorité précédente, le nombre de fonctionnaires affectés au maintien de l'ordre, tous corps confondus, a baissé d'environ 13 000 personnes, alors que la délinquance suivait le chemin inverse. C'est de la folie ! Que l'État fasse des économies, certes, mais pas sur ses missions régaliennes. Il faut reconstituer les effectifs pour qu'il soit à nouveau possible de constituer des patrouilles permettant aux policiers d'intervenir dans des conditions de sécurité acceptables.

**Pensez-vous que les conditions de légitime défense des forces de l'ordre sont encore adaptées à la situation actuelle ?**

Non. Les voyous sont armés de plus en plus lourdement. Il faut qu'un fonctionnaire de police soit en situation de légitime défense dès lors qu'il se trouve face à un individu armé et que certains médias cessent de transformer les bourreaux en victimes.

**Le rapprochement entre police et gendarmerie vous semble-t-il positif, par exemple pour ramener l'ordre dans les quartiers ?**

Je pense que le regroupement entre la police et la gendarmerie doit être stoppé ou accéléré. Pour le moment la situation n'est pas satisfaisante. On entretient deux entités au sein d'un même ministère. Chacune reste attachée à son statut. Pour accélérer le mouvement, il faut créer une académie au sein de laquelle tout l'effectif sera formé de la même manière. En ce qui la concerne, la FPIP est favorable à la création de cet établissement unique.

**PROPOS RECUEILLIS PAR DIDIER LAURENS**

---

**H16 en liberté.** La politique de la ville est un échec. Pourquoi ?  
Mais parce qu'on n'en a pas fait assez, pardi ! Pour s'assurer enfin d'un succès éclatant,  
la République doit passer à la vitesse supérieure...

---

## Une politique de la ville vraiment hardie !

**E**n 1977, la caste politique découvrait un nouveau gâteau à se partager en fondant un « plan banlieue » qui allait progressivement devenir la « politique de la ville », avec ministère et émoluments attachés. Et comme toute créature politique, son budget et ses dérives n'auront cessé d'augmenter les années passant.

Quarante années plus tard, on est assez loin des buts fixés par un Raymond Barre décidé à « enrayer la dégradation physique et sociale ». Cette politique s'est institutionnalisée de tous les côtés et un peu n'importe comment, de zones urbaines émotives sensibles en zones de redynamisation, voire de franchise urbaine, depuis les collectivités territoriales de toute taille, en passant par de multiples agences jusqu'au niveau national où se sont succédé plans et ministres avec une belle cadence, et un bel appétit d'argent public, d'ailleurs régulièrement pointé du doigt par la Cour des comptes.

Car ce sont des centaines de millions d'euros, tous les ans, qui sont dilapidés dans ces projets, associations, agences, institutions diverses et variées. Or le résultat est pour le moins décevant : malgré ces milliards d'euros gaspillés, les affaires de corruption se multiplient dans la construction sociale, dans le BTP, dans les déclarations de constructibilité.

On dénombre des HLM inoccupés par milliers, alors qu'il manquerait toujours plus de logements, et on constate une hausse des inégalités.

On a vu se multiplier les cités de non-droit, dans lesquelles se développe un commerce alternatif, voire carrément stupéfiant, qui, s'il « emploie » une masse grandissante d'individus, rapporte trop peu à l'État et entraîne parfois des tensions locales au niveau du *vivre-ensemble*. Et malgré une politique de la ville permanente et tous azimuts, on voit se multiplier les jungles et autres bidonvilles, ainsi que les terrains squattés par la famille toujours nombreuse de « Jean du Voyage ». Bref, cette politique de la ville est un échec. Pourquoi ? Mais parce qu'on a été trop timoré, parce qu'on a fait dans la demi-mesure, qu'on n'en a pas fait assez, pardi !

Alors, bien évidemment, si on peut très bien envisager de corriger les tendances ici et là, s'il semble impératif de continuer les grandes (et magnifiques) œuvres régulatrices qui permettent à chaque député et chaque ministre de laisser une trace dans l'Histoire sous la forme d'une loi rutilante et bien pensée, il n'en reste pas moins que, pour s'assurer enfin d'un succès éclatant, la République doit passer à la vitesse supérieure.



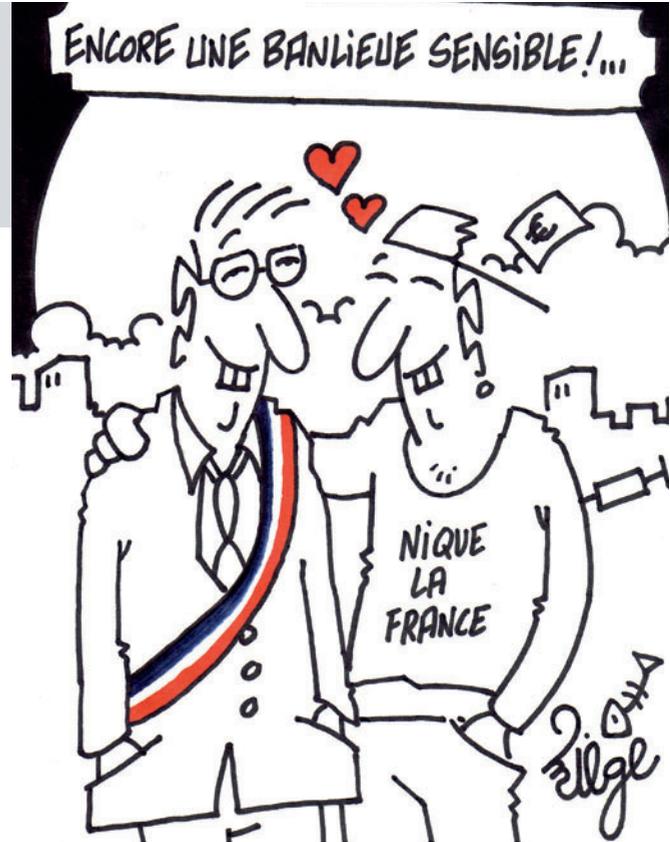
# H16 H16FREE.COM

H16 est un blogueur libéral. Ses multiples expériences hors de France l'ont ainsi convaincu que son pays s'éloigne tous les jours de cette liberté qu'il recherche tant. On pourra le retrouver sur [h16free.com](http://h16free.com)

C'est pourquoi je pense maintenant indispensable de donner une nouvelle dimension à la politique de la ville. Ainsi, pour lutter contre la corruption dans le BTP, dans l'immobilier et les logements sociaux, le plus simple est, enfin, de nationaliser l'ensemble du secteur. La mesure est d'ampleur, je le conçois, mais regardons ensemble les avantages évidents qu'on peut en retirer. Déjà, la répartition des biens immobiliers sera faite au gré de lois finement ciselées, et non plus en fonction d'un arbitraire de richesse que la République abhorre. Dès lors, finis les problèmes de mal logés : tout le monde aura un logement, puisque c'est l'État qui s'en occupera, pardi ! Fini le problème des appartements inoccupés puisque tout ce qui est à vous appartient désormais à l'État qui se chargera de remplir là où c'est vide, et de vider là où c'est plein, d'interdire de louer tout en sanctionnant de ne l'avoir pas fait ! Fastoche, non ? Finis aussi les problèmes d'expulsion : elle deviendra enfin impossible, puisque l'État accepte tout le monde ! Mieux encore : imposons que les uns accueillent les autres, sans plus aucune limite, ne laissant ainsi personne sur le bord de la route ou dans un champ au milieu des caravanes. Magie de la collectivisation, tout un pan du code de la propriété et de l'immobilier va disparaître. Et ça, mes petits amis, c'est de la vraie simplification !

Contre ce fléau de la drogue qu'on trouve partout dans les cités de non-droit, à des prix prohibitifs et souvent criminogènes, le plus simple consiste, là encore, à transformer le passif d'un État déliquéscent en actif d'un État fort et généreux de l'argent des autres : faisons organiser par les forces de l'ordre, les élus et les habitants de ces cités tout l'actuel trafic pour le transformer en un respectable commerce.

On pourra ainsi assurer un contrôle qualité d'un bout à l'autre de la chaîne, du producteur jusqu'au revendeur, et — comme pour l'immobilier — avec un contrôle des prix par l'État, mettant un terme à la



marchandise trop chère et de mauvaise qualité. Je passe rapidement sur le salaire minimum pour les petits revendeurs ou la nécessaire syndicalisation des producteurs, des revendeurs ou des préparateurs, ouvrant les portes d'une couverture sociale pour les travailleurs du *spliff*. Alléluia !

Accessoirement, à mesure que ces marchés se fonctionnariseront et se syndicaliseront, on pourra s'attendre à une baisse constante de la qualité et du service client, des pénuries (marque indéniable d'une bonne collectivisation) et une ringardisation des produits, voire un marché noir. De la même façon, l'immobilier, une fois entièrement nationalisé, provoquera une disparition progressive de tout logement salubre, bon marché, adapté aux besoins, voire créera, là aussi, un marché noir. Comment ça, c'est ce qu'on observe déjà actuellement ? Serait-ce à dire que la France souffre en réalité d'une quasi-nationalisation de la ville, de son immobilier, de ses logements, de sa propriété privée ? Pourrait-on en déduire, consterné, que les maux observés sont la résultante et non la cause de ces politiques de la ville toutes plus coûteuses les unes que les autres ? Allons... Ce n'est pas possible, puisque le gouvernement compte en remettre une double dose ! ■